

OUVERTURE DE LA GARE DU C. P. R.

Les autorités de chemin de fer offrent un superbe banquet à environ deux cents citoyens des Trois-Rivières pour célébrer l'inauguration de la gare.

NOMBREUX DISCOURS

La nouvelle gare érigée aux Trois-Rivières par le Chemin de fer Pacifique Canadien a été brillamment inaugurée samedi soir dans un superbe banquet offert par les autorités de la compagnie aux principaux citoyens des Trois-Rivières.

Le banquet fut digne de la compagnie qui l'offrait et digne aussi du magnifique édifice dans lequel il fut servi.

MM. Grant Hall et A. D. MacTier, tous deux vice-présidents de la compagnie assistaient à cette fête et le banquet fut présidé par Grant Hall. Un grand nombre de représentants des différents départements de la compagnie y assistaient aussi de même que les représentants de toutes les branches du commerce et de l'industrie ainsi que les professions libérales des Trois-Rivières.

Grant Hall ouvrit la série des discours et exprima le regret de deux officiers bien connus de la compagnie aux Trois-Rivières qui n'avaient pu se rendre à la cérémonie d'inauguration, MM. F. L. Wanklyn et W. E. Lennigan.

M. Hall déclara qu'il ne voulait pas faire faire de discours car il avait déjà adressé la parole aux Trois-Rivières et ne voulait pas ennuyer ses auditeurs.

"Ce que pense le Pacifique Canadien de la cité des Trois-Rivières, dit-il, vous en avez une idée dans la grandeur et la beauté du nouvel édifice dont on vient de terminer la construction. Il y eut des délais à sa construction mais les difficultés furent finalement tranchées grâce aux efforts de M. W. D. MacTier et vous en avez le résultat devant vous."

"Le Canadien Pacifique reconnaît pleinement et depuis longtemps les besoins de la situation aux Trois-Rivières. La construction de la nouvelle gare était inévitable et nous avions l'intention de la faire telle qu'elle puisse pourvoir non seulement aux besoins du temps présent mais aussi aux besoins futurs de la cité. La seule justification qu'il y ait pour l'existence d'une compagnie de transport c'est certainement le service qu'elle donne et nous avons essayé de vous donner du service en construisant la gare la plus moderne et la plus commode possible pour les besoins du transport aux Trois-Rivières."

Le Vice-président A. D. MacTier qui suivit, raconta en quelques mots les négociations qu'il avait eues avec le Maire Bettez au sujet de la construction de la nouvelle gare et avoua qu'elles avaient été des plus agréables. "La grande difficulté était de construire la gare avant que la neige arrivât. Nous avions d'abord à construire un nouvel entrepôt à marchandises et avant que nous soyons parvenus il nous fallait détruire le vieil entrepôt. Durant cette période il y eut plusieurs plans de soumission nous voulions donner à votre ville ce que nous pouvions faire de mieux. Les seules instructions qui furent données aux architectes demandaient une gare avec toutes les améliorations modernes, la sûreté et autant de beauté architecturale que possible."

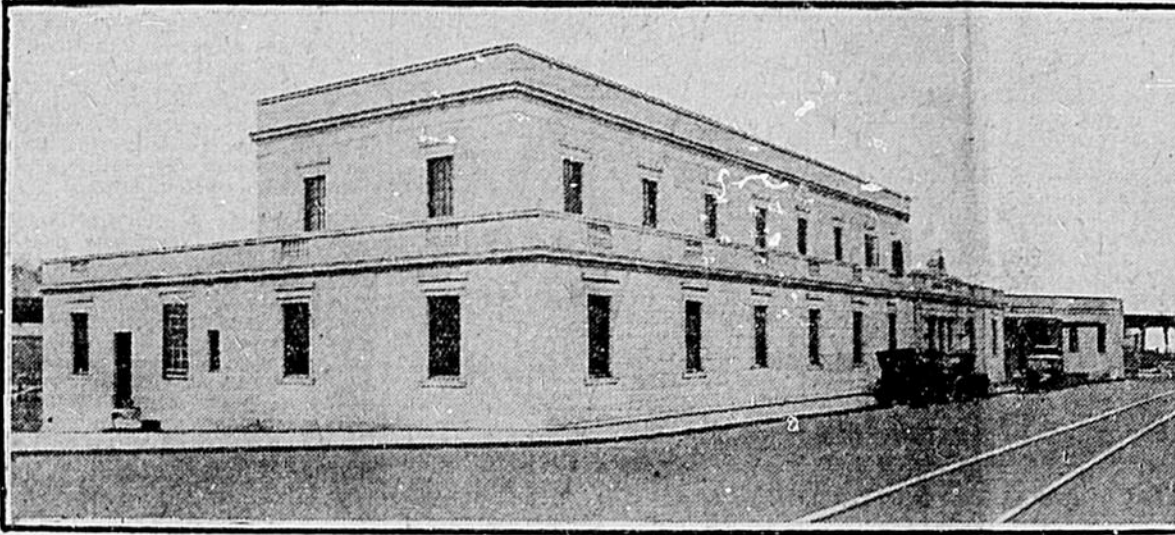
"Le maire et les échevins des Trois-Rivières étaient anxieux de voir autant d'ouvriers trifluviens que possible employés à la construction de la gare et nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que plus de \$200,000.00 furent dépensés dans la cité des Trois-Rivières dans la construction de la nouvelle gare. Vous avez pu penser que la gare avait pris du temps à venir, mais je suis convaincu que tous vos plus chers desirs sont maintenant réalisés."

DISCOURS DU MAIRE

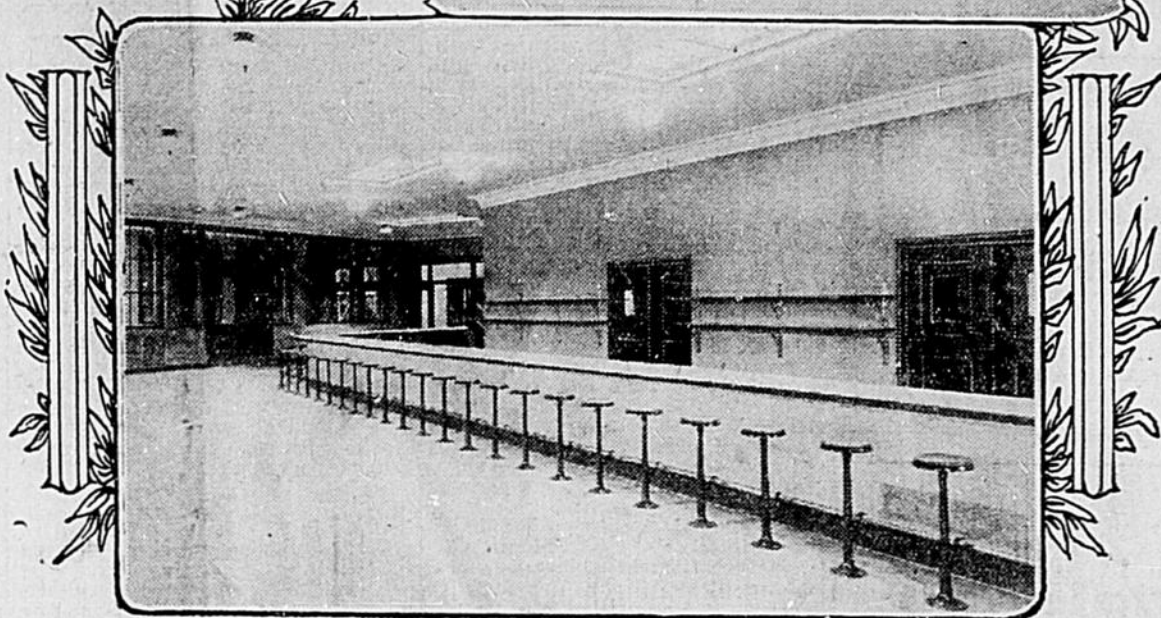
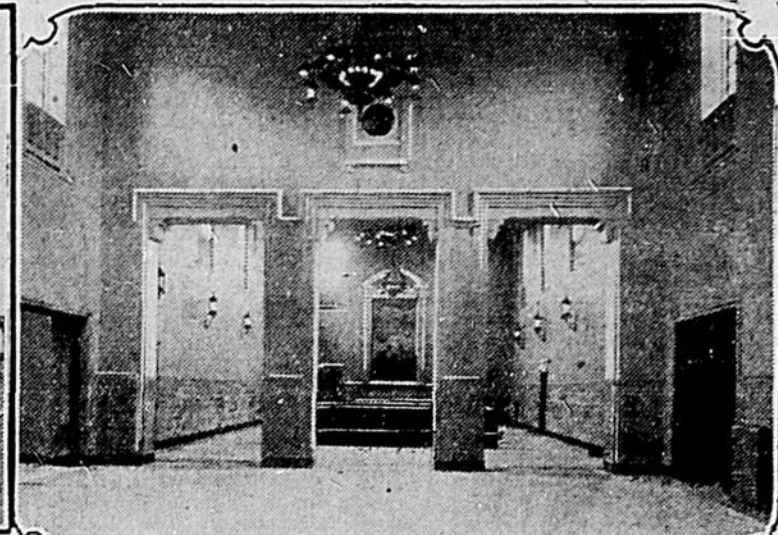
Répondant à la santé de la ville, Son Honneur le maire Arthur Bettez prononça le discours suivant. M. le président,

Messieurs,
Au nom du conseil de Trois-Rivières, je vous remercie sincèrement de votre cordiale invitation à assister à l'inauguration officielle de votre nouvelle gare.

La Nouvelle Gare des Trois-Rivières



En haut, à gauche, la gare vue de la rue Saint-Martin.— A droite, la salle d'attente, située dans la partie centrale de l'édifice.— En bas, le buffet.



C'est le 2 juin que fut signé le contrat pour l'érection de la gare, et, pendant les cinq mois qui suivirent, des centaines d'hommes ont travaillé, quelquefois même la nuit, pour que l'entreprise fût terminée à la date fixée. Le montant payé pour la main-d'œuvre, à Trois-Rivières seulement, s'est élevé à \$70,000; de plus on a dépensé \$44,999 pour l'achat de matériaux divers et pour le paiement des sous-traitants accordés à des entrepreneurs locaux. En tant qu'il fut possible, on donna la préférence à la main-d'œuvre et aux matériaux de la ville.

L'édifice, de style italien, offre les caractéristiques du genre de construction auquel il appartient. Les murs extérieurs ont été bâtis en pierre de Deschambault, sauf ceux de l'élévation en face des quais, qui ont été recouverts de brique Hocking Valley.

A l'intérieur, on s'est efforcé de conserver le style et le caractère extérieurs, et on a choisi avec soin des matériaux pouvant résister.

à l'usure à laquelle ils seront soumis. Les murs de la salle des pas-perdus et de la salle d'attente ont été revêtus, jusqu'à une certaine hauteur, de moellons en pierre Benedict; les planchers, dont la bordure est en marbre de même couleur que la base des murs, sont recouverts de terrazzo et cloisonnés. La partie centrale, plus élevée que le corps de l'édifice, comprend la salle des pas-perdus et la salle d'attente et elle est assez vaste pour qu'on ait pu y faire des décorations murales. Dans les différentes salles, sont appendus des tableaux d'un intérêt historique, par exemple les blasons de Mont-

calm et de Wolfe, de Jacques Cartier, de Frontenac et de Mgr de Laval. On y voit aussi les armes de Henri de Lévis, duc de Ventadour, qui acheta la vice-royauté d'Amérique de son oncle de Montmorency, en 1625; celles de Boucher et Rigaud, les premiers gouverneurs de Trois-Rivières; l'écu de Duquesne, gouverneur général du Canada, en 1752; celles de Sir Guy Carleton, gouverneur de Québec en 1772; celles de Lévis, lieutenant de Montcalm, et celles de Charles LeMoyne, baron de Longueuil. Toutes ces peintures sont l'œuvre de M. A.-S. Scott.

Un souterrain, de brique émail-

lée blanche, fait communiquer la salle des pas-perdus aux différents quais. Le rez-de-chaussée mesure 235 par 80 pieds et possède de tous les avantages désirables. L'entrée principale donne sur la rue Champflour; par un vestibule on accède à la salle des pas-perdus, autour de laquelle sont distribuées les diverses facilités à l'usage des voyageurs: guichets aux billets, consigne pour les bagages et les colis, cabines téléphoniques, bureaux de télégraphe, buffet, débit de jour, aux t de tabac, etc. Attendant à la salle, se trouvent le fumoir, la salle d'attente des dames et la salle de toilette.

La disposition est telle qu'on peut pénétrer dans la salle des bagages et des messages soit par la rue Champflour, soit par les quais. La porte de service des cuisines et au buffet donne sur la rue Saint-Martin.

Suivant la politique du Pacifique Canadien, qui donne aux villes de moindre importance le service ordinairement réservé aux grandes cités, l'emplacement sur lequel était bâtie la vieille gare a été amélioré et embelli; on a élargi la rue et on a construit des trottoirs.

On pourra se faire une idée de l'importance des travaux qui

ont été exécutés quand on saura qu'il a fallu faire l'excavation de 2,914 verges cubes de terre, employer 10,800 pieds cubes de pierre de taille, 30,000 pieds de formes pour les fondations, 18,000 pieds carrés de gypse pour la toiture, 112 tonnes d'acier pour la charpente, 238,000 briques, 6,800 pieds carrés de terrazzo et 217 verges de ciment.

Les ouvriers, pendant les cinq mois qu'ont duré les travaux, ont travaillé pour une valeur de 13,134 jours.

Les plans et devis sont l'œuvre de MM. Ross et Macdonald architectes, de Montréal.

LA LEGION D'HONNEUR POUR MGR CHS. DAURAY

Woonsocket, R. I., 8. — Le collège du Mont-Saint-Charles, dirigé par les frères du Sacré-Cœur sera, la semaine prochaine, l'objet de grandes fêtes. On en fera l'inauguration officielle sous la présidence de Mgr William Hickey, évêque de notre diocèse. Le délégué apostolique représentera le souverain pontife à ces fêtes et un grand nombre d'évêques, d'archevêques, seront présents, venant de toutes les parties de l'Amérique. Mgr Charles Dauray, curé de la paroisse du Précieux-Sang, et fondateur du collège sera à cette occasion décoré par le gouvernement français. Les autorités françaises en ce pays lui décerneront la croix de la Légion d'honneur en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus à la race française en Amérique. Depuis au-delà de cinquante ans ce saint prêtre se dévoue dans cette ville et dans les autres centres pour l'avancement religieux et social des Franco-Américains.

La bénédiction de la chapelle du collège fut faite mardi par Mgr William Hickey qui adressa la parole aux jeunes étudiants.

A STE-CECILE

N'oubliez pas la belle soirée qu'il y aura à Ste-Cécile ce soir.

Si l'on en juge par le succès d'hier soir ça vaudra la peine de se dérangé.

COLLISION FATALE

Deux tramways sont entrés en collision samedi soir sur la ligne de ceinture, rue St-Georges.

Le tramway No 19 qui venait du Cap, chargé d'une cinquantaine de passagers, brisa ses freins en prenant la descente au coin de la rue St-Georges, juste après être passé sous le grand pont qui conduit au cimetière. Prenant de la vitesse à chaque pouce, le tramway tourna la rue St-Georges à une grande vitesse, et c'est presque miracle qu'il n'ait pas versé à cet endroit.

Arrivé à la voie d'évitement au milieu de la rue il rencontra le tramway No 14. Celui-ci pour éviter la collision se lança à toute vitesse pour laisser libre la voie mais arriva trop tard. Les deux tramways se frapèrent rudement et plusieurs passagers furent blessés, surtout par des éclats de verre. Les victimes sont: Benoit Thifault, 7 rue La fosse, Cap de la Madeleine; Frank Couture, 63 rue Champflour, Trois-Rivières; Georges Morin, garde-moteur, 458, rue St-Maurice, Trois-Rivières; le constable J.-L. LePage, du poste No 1, Trois-Rivières; Mlle Jeannette Perron, 6 rue Richard, Trois-Rivières; J. Boivert, Trois-Rivières et A. Boucher, garde-moteur, Trois-Rivières.

PLUS DE HUIT CENTS

La dernière heure d'adoration pour les hommes, à la cathédrale, a réuni plus de 800 hommes, jeudi dernier. Vraiment ça va bien. Tant mieux Nos félicitations aux organisateurs.

L'ETE DE LA SAINT-MARTIN

La belle température dont nous sommes favorisés ces jours-ci nous rappelle un peu les belles journées de la fin de l'été et du commencement de l'automne.

C'est l'été de la St-Martin, ou l'été des sauvages nous disent ceux qui ont de l'âge et de l'expérience.

CHEZ NOS VOYAGEURS

Le Cercle Trifluvien de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada recevait, dimanche dernier, la visite annuelle du président et du secrétaire du Comité Général dans la personne de MM. Ad. Trépanier et Eugène Brais, de Montréal.

Pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue, plus de vingt membres s'étaient réunis en assemblée régulière à laquelle ils avaient invité M. le chanoine Boulay, M. l'abbé Jos.-G. Gélinas, président des études au Séminaire, M. l'abbé Chamberland, aumônier de la C. O. N. C. et des représentants de la presse locale.

La séance eut lieu selon l'ordre du jour habituel. Après la lecture des minutes de l'assemblée précédente, M. Albert Trotter, du Cap-de-la-Madeleine, fut invité à recevoir de la main de M. le Président Général son bouton insignifiant de membre actif du Cercle.

Les différents Comités firent ensuite rapport de leurs activités respectives. Il fut décidé que le Cercle organisait une assemblée contre le blasphème à St-Maurice pour dimanche prochain. Tous les membres furent priés de s'intéresser au recrutement des prochaines retraites fermées d'hommes et de femmes, et leur attention fut surtout attirée sur l'importance de mettre la dernière main à l'organisation de leur Soirée Musicale du 18 novembre au soir, dont le succès est déjà pratiquement assuré.

Monsieur le Président Gélinas invita alors les deux Délégués et les invités spéciaux à prendre la parole. En un joli discours, marqué au coin de la plus bienveillante générosité, M. Trépanier exprima au Cercle l'excellente impression qu'il emporterait de la visite officielle. Il se déclara absolument satisfait du travail accompli, de l'esprit de fraternité, de dévouement et de discipline qui semble régner au milieu des Voyageurs trifluviens. Il n'a qu'un mot d'ordre à leur donner: "En avant, chers amis, pour le plus grand bien de l'A.C.V., de la Patrie et de l'Eglise!" Avant de reprendre son siège, il est heureux de remettre à M. le chanoine Boulay un diplôme de Membre d'Honneur de l'A.C.V., en remplacement du regretté Mgr Massicotte. M. le Curé de la Cathédrale se lève à son tour pour exprimer à l'adresse de l'Association toute entière et du Cercle des Trois-Rivières en particulier son admiration et son intérêt pour les campagnes entreprises. "Soyez toujours, dit-il, des Voyageurs vraiment catholiques, honnêtes et intègres, des apôtres dévoués à toutes les bonnes causes, et le clergé des Trois-Rivières vous comptera toujours parmi ses auxiliaires laïques les plus puissants!" Il termina en les invitant chaleureusement à prendre part à la grande assemblée qui se prépare aux Trois-Rivières, pour le dimanche, 23 novembre prochain contre le travail du dimanche. M. Eugène Brais corrobora, brièvement, les félicitations et les encouragements de son compagnon de délégation, puis M. l'abbé Gélinas souligna aimablement la part considérable que prennent les Voyageurs de l'A.C.V., dans tous les bons mouvements sociaux de l'heure actuelle et l'influence qu'ils exercent un peu partout par leur zèle apostolique assidûment d'une bonne humeur constante. M. l'abbé Chamberland sollicita le concours des Voyageurs dans sa campagne de diffusion de l'idée des syndicats ouvriers catholiques et dans l'organisation de l'heure d'adoration pour les hommes le premier jeudi de chaque mois à la cathédrale. "Le Cercle des Voyageurs et la C. O. N. C., souhaitait-il en conclusion, doivent vivre ensemble à jamais comme des frères."

M. Maurice Gélinas annonça alors qu'à son grand regret, pour des raisons purement personnelles, il se voyait dans l'obligation de demander sa démission comme président et même comme membre actif du Cercle. Par délicatesse, ses confrères n'osèrent pas trop insister pour le faire demeurer au poste; mais ils ne purent accepter sa démission sans lui offrir par l'entremise de M. le Président Général un diplôme bien mérité de Membre Bienfaiteur de l'A.C.V. En attendant la date des élections annuelles au mois de janvier, M. Albert Drouin, vice-président, dut monter automatiquement à la charge de président. Son premier acte fut de fixer la prochaine séance au 30 courant.

Le R. P. Joyal, o.m.i., aumônier du Cercle, clôtura cette intéressante assemblée en adressant à tous et à chacun, mais surtout à Dieu, l'expression de sa profonde reconnaissance. "Il faut, dit-il, en s'inspirant de l'Evangile du jour, rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

LE PAPE DECORE DEUX TRIFLUVIENS

Sur la recommandation de Sa Grandeur Mgr Cloutier, Rome vient de conférer, en mémoire des services rendus, le titre de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, à M. J. L. Sanschagrin et celui de Chevalier à M. P. B. Dumoulin.

La cérémonie d'investiture aura lieu le 25 novembre.

M. J.-L. Sanschagrin est né à Grondines, comté de Portneuf, le 10 février 1877. Il fit ses études au collège de Ste-Anne-de-la-Pérade, puis après avoir été télégraphiste à Ste-Anne-de-la-Pérade, il fut marchand à Portneuf. Il demeure aux Trois-Rivières depuis vingt ans où il est courtier en grains. Il a été échevin de 1913 à 1915 et déclina de l'être pour un second terme. Il fut marguillier de 1917 à 1919. Depuis l'an dernier il est syndic des Franciscains.

M. P.-B. Dumoulin appartient à l'une des plus anciennes familles de notre ville. Son concours a toujours été acquis aux œuvres de charité. Quand la paroisse de Notre-Dame fut fondée, il accepta d'en être le premier marguillier.

nérosité, M. Trépanier exprima au Cercle l'excellente impression qu'il emporterait de la visite officielle. Il se déclara absolument satisfait du travail accompli, de l'esprit de fraternité, de dévouement et de discipline qui semble régner au milieu des Voyageurs trifluviens. Il n'a qu'un mot d'ordre à leur donner: "En avant, chers amis, pour le plus grand bien de l'A.C.V., de la Patrie et de l'Eglise!" Avant de reprendre son siège, il est heureux de remettre à M. le chanoine Boulay un diplôme de Membre d'Honneur de l'A.C.V., en remplacement du regretté Mgr Massicotte. M. le Curé de la Cathédrale se lève à son tour pour exprimer à l'adresse de l'Association toute entière et du Cercle des Trois-Rivières en particulier son admiration et son intérêt pour les campagnes entreprises. "Soyez toujours, dit-il, des Voyageurs vraiment catholiques, honnêtes et intègres, des apôtres dévoués à toutes les bonnes causes, et le clergé des Trois-Rivières vous comptera toujours parmi ses auxiliaires laïques les plus puissants!" Il termina en les invitant chaleureusement à prendre part à la grande assemblée qui se prépare aux Trois-Rivières, pour le dimanche, 23 novembre prochain contre le travail du dimanche. M. Eugène Brais corrobora, brièvement, les félicitations et les encouragements de son compagnon de délégation, puis M. l'abbé Gélinas souligna aimablement la part considérable que prennent les Voyageurs de l'A.C.V., dans tous les bons mouvements sociaux de l'heure actuelle et l'influence qu'ils exercent un peu partout par leur zèle apostolique assidûment d'une bonne humeur constante. M. l'abbé Chamberland sollicita le concours des Voyageurs dans sa campagne de diffusion de l'idée des syndicats ouvriers catholiques et dans l'organisation de l'heure d'adoration pour les hommes le premier jeudi de chaque mois à la cathédrale. "Le Cercle des Voyageurs et la C. O. N. C., souhaitait-il en conclusion, doivent vivre ensemble à jamais comme des frères."

M. Maurice Gélinas annonça alors qu'à son grand regret, pour des raisons purement personnelles, il se voyait dans l'obligation de demander sa démission comme président et même comme membre actif du Cercle. Par délicatesse, ses confrères n'osèrent pas trop insister pour le faire demeurer au poste; mais ils ne purent accepter sa démission sans lui offrir par l'entremise de M. le Président Général un diplôme bien mérité de Membre Bienfaiteur de l'A.C.V. En attendant la date des élections annuelles au mois de janvier, M. Albert Drouin, vice-président, dut monter automatiquement à la charge de président. Son premier acte fut de fixer la prochaine séance au 30 courant.

Le R. P. Joyal, o.m.i., aumônier du Cercle, clôtura cette intéressante assemblée en adressant à tous et à chacun, mais surtout à Dieu, l'expression de sa profonde reconnaissance. "Il faut, dit-il, en s'inspirant de l'Evangile du jour, rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LA SCIENCE ET L'AVENIR

Quel avenir la science nous prépare-t-elle? Les opinions sont très diverses. Et voici que paraissent deux petits volumes, fort succulents, édités par Kegan Paul, Trench, Trubner (Londres): "Daedalus or Science and the Future," et "Icarus, or the Future of Science," le premier, de J. B. S. Haldane, biochimiste à Cambridge, le second de Bertrand Russell, tous deux hommes de science et de culture, érudits, philosophes, et — chose essentielle — y étant propres. A les lire, on occupera agréablement et avec profit une après-midi. Quelle conclusion tirera-t-on? Affaire de tempérament. Haldane, c'est l'optimiste, Jean qui rit; Bertrand Russell, le pessimiste, Jean qui pleure. D'avance votre choix est fait, n'est-ce pas? Quel est le problème? C'est de savoir si la science travaille pour le bien, le bonheur de l'homme. Mais en quoi consistent le bien, le bonheur? Il faudrait un troisième volume exposant ce qu'ils sont et ne sont pas, et ce qu'ils devraient être surtout: passions.

Daedalus enseigne à son fils Icare l'art de voler. Mais, moins prudent que le fut plus tard Léonard de Vinci, il ne lui donna pas le conseil de s'essayer au-dessus d'une pièce d'eau, avec des autres autour du corps pour surager s'il venait à tomber, et Icare passa de vie à trépas. L'humanité fait comme Icare: elle s'essaye à voler, et, comme lui, elle cherra. Bertrand Russell, dont l'Icare est une réponse au Daedalus de Haldane, voit surtout le mauvais enlaid qui est fait de la science. Il ne parle pas de ses bienfaits, des avantages intellectuels de l'esprit scientifique, des conquêtes de la médecine qui, dominant la maladie et les morts prématurées, diminuent la souffrance et contribuent au bonheur, au moins négativement.

Sans doute elle facilite des satisfac-

tions variées: elle diminue la peine des hommes par la création des machines. Mais, celles-ci ne constituent-elles pas une sorte de diable mécanique auquel l'homme est de plus en plus asservi, comme le dit Samuel Butler dans son "Livre des Machines", cette admirable fantaisie? Il faut bien voir quels sont les résultats de la science appliquée et du machinisme. Le principal, c'est l'industrialisme, qui a pour conséquence la lutte pour les matières premières, la guerre par conséquent guerre économique dégénérant sans peine en guerre militaire pour le fer, la houille, le pétrole, les sources d'énergie et le reste. C'est encore l'accroissement de l'organisation: Car l'industrialisme a un rendement d'autant plus élevé qu'il est plus organisé, et ceci suppose à la fois une classe de plus en plus maîtresse, et une autre de plus en plus servile, la première dirigeant tout au mieux de ses intérêts matériels, la seconde de plus en plus dominée, physiquement, psychologiquement. Sans doute, l'organisation est chose excellente; mais encore faut-il savoir combien il en faut et de quelle sorte. Au total, on considère généralement les progrès de la science comme devant faire le bonheur des hommes, mais c'est là, dit Bertrand Russell, "une de ces confortables illusions du dix-neuvième siècle auxquelles notre époque plus désillusionnée doit renoncer, et du moment où l'on considère les conséquences profondes de l'industrialisme et de la science appliquée. Elle ne se dissipera que dans des orages et des tumultes qui se préparent.

Ce n'est pas, toutefois, que la science soit en elle-même bonne ou mauvaise. Pas plus qu'un régime politique ou une institution. Tout dépend de la nature morale des organisateurs ou des chefs. La science ne peut remplacer la vertu: elle n'a point — jusqu'ici — le moyen de l'inculquer ou d'en renforcer les germes. Elle n'a point inauguré de sérénité ou de vacuité provoquant la bienveillance. Elle ne donne pas à l'homme le moyen de se dominer davantage, de refrener ses passions. Aussi paraît-elle plus propre à détruire la civilisation qu'à en édifier une. Mais ce n'est point la faute de la science même.

C'est celle de l'homme seul. La morphine en soi, n'a rien de bon, ni de mauvais; mais le médecin en fait un bon usage en combattant la douleur; le morphomane, un mauvais, en l'employant à développer du rêve. Beaucoup, il n'y a pas si longtemps encore, souhaitaient d'arrêter les progrès de la science. L'aspirin, qui était fort mal vu et, pendant des siècles, a valu à qui le présentait la persécution et la torture. Beaucoup, encore maintenant, conservent une répugnance instinctive contre les innovations. A côté des avantages, ils discernent beaucoup d'inconvénients. Les "remuements et nouvelles" les effrayent. Pourtant, dit Haldane, et c'est Jean qui rit qui prend la parole, la science continuera sa marche. Observez qu'elle a de puissants protecteurs: le capitalisme, et son père, l'industrialisme, qui en vivent. C'est la science qui invente les moyens de s'enrichir, et donne une valeur à des choses qui en sont dépourvues intrinsèquement, qui ne valent rien jusqu'à ce qu'elle les ait trouvés. La science est en train de tirer parti, en extrayant l'aluminium de l'argile, l'hélium des sources gazeuses, l'énergie des cascades, etc. Le capitalisme et l'industrialisme paient fort mal le savoir, mais ils en vivent, strictement. Sans lui, ils n'existeraient pas; un jour viendra où il le leur fera sentir durement, et il exigera une part de gâteau criée, et il aura grandement raison.

La science, donc, est à la base de l'industrialisme, et de tout ce que le vulgaire appelle "le progrès." Et elle est loin d'avoir donné tout ce qu'on en peut attendre. Car, à chaque pas qu'elle fait en avant, elle acquiert des forces nouvelles, et chaque grand progrès qu'elle aperçoit des horizons nouveaux et inattendus; des territoires non soupçonnés lui apparaissent, et qu'elle peut conquérir: son royaume s'étend sans cesse, sa domination grandit toujours. Peut-on prévoir quelques-unes des conquêtes possibles? En cette matière, toute licence est permise. Mais, bien que, on ne peut voir, très loin en avant, on ne discernait guère que quelques directions où déjà ont été faits les premiers pas.

Une des grandes conquêtes à attendre est l'obtention de l'énergie en beaucoup plus grande quantité, et à prix inférieur, pour occuper les usines, les machines, pour les alimenter. C'est la physique qui la fournira, en sauvant l'industrialisme du trépas qui serait son sort, le jour prochain où manquera la houille et le pétrole. Une source puissante d'énergie existe, dont on ne tire pas assez parti, et dont nous l'avons indiquée ici-même. M. Constantin a dit toute la vertu de l'énergie, c'est le vent. Sans doute il a le défaut d'être intermittent. Mais il ne faut pas viser à l'utilisation directe et immédiate de l'énergie du vent: il faut employer celle-ci à décomposer électrolytiquement l'eau en oxygène ou hydrogène. Ces gaz liquéfiés, seront emmagasinés et employés dans des moteurs à explosion, actionnant des dynamos, donnant du courant qui voyagera à l'entour. L'énergie sera partout, et la fumée disparaîtra.

Que peut-on attendre de la chimie? Beaucoup de choses, dit Haldane, qui se sent sur un terrain familier. Un grand nombre d'alliages. Des parfums, et peut-être le moyen d'obtenir de nos narines des plaisirs spéciaux, parallèles à ceux que nous tirons des yeux et des oreilles. Des produits capables de nous donner d'autres sortes d'agréments du genre de ceux que fournissent le thé, le café, le tabac. Il faudra aussi chercher des substances accroissant le rendement humain, comme le phosphate acide de sodium préconisé durant la guerre par Embden à Francfort, produit qui, à la dose de 7 grammes, accroît de 20% le rendement musculaire, et a été employé en grand chez les mineurs avec réel avantage pour les propriétaires de la mine, et il faut l'espérer, pour eux-mêmes. L'usage s'en répand en Allemagne, et le seul inconvénient qu'il puisse y avoir à en prendre trop est une purgation: un effet plutôt avantageux. Le prix en est insignifiant.

La chimie peut accroître l'énergie de l'homme. Elle peut aussi lui fournir des aliments comme l'espérait Berthelot, et Haldane prévoit la fabrication d'aliments synthétiques à très bon marché d'ici cent ans. L'agriculture disparaîtra, les champs aussi: il n'y aura plus que des villes, séparées par des usines où se fera la culture d'une algue, le "Porphyron", "s'embrasant" de l'azote et l'air et poussant partout, où il y a de l'eau, de la potasse et des phosphates. On peut même prévoir que cet organisme, en se répandant dans la mer, y provoquera une telle abondance de plankton que le monde des poissons s'accroîtra démesurément rendant les eaux plus alimentaires que les pâturages actuels. Elle sera jolie, la planète.

Il y a beaucoup à attendre des progrès de la biologie enfin. L'ingénierie régnera, sous la forme d'ectogénèse. On cultivera en milieu artificiel les tissus (Carrel); on cultivera les organes aussi; ceux-ci conserveront leur fonctionnement, et s'il agit d'un ovaire sain, vigoureux, normal on peut et doit en attendre des œufs, des embryons d'une population enfin, exempte de tare, ne donnant point de déchets, comme il s'en élève tant, sous nos yeux. On peut s'amuser ainsi à éplucher sur toutes les conséquences psychologiques et morales que peut entraîner la pratique de l'ectogénèse, sur la détresse que connaîtront les romanciers, etc. "Non est hic locus," toutefois. La biologie apportera d'autres choses encore. Elle parachevera l'œuvre commencée en supprimant la maladie. La mort surviendra par simple difficulté de vivre et apparaîtra plus naturelle, étant moins accidentelle.

Voilà bien des transformations. Mais elles sont peu de chose auprès de changements auxquels il faut s'attendre dans nos conceptions, même les plus fondamentales, même les plus anciennement enracinées, d'ordre philosophique ou religieux. Car, dans ce domaine aussi, la science créera. Quoi? On ne sait. Elle démolira d'abord: c'est déjà en cours, la destruction; et elle élèvera quelque chose. Elle démolira tout, semble dire Haldane: la reconstruction paraît plus douteuse. Car la science continuera se rectifiant, se corrigeant elle-même, et jamais elle ne pourra tenir ses conclusions pour certaines et définitives. Tout sera provisoire, temporaire, transitoire. Une montée perpétuelle sans jamais atteindre de sommet. Une quotidienneté progressive créée de quelque chose qu'on ne sait pas; une genèse lente de quelque chose qui s'ignore — comme l'évolution d'une nébuleuse. Tel est l'avenir de la science: illimité, indéfini. L'homme va-t-il cesser le jeu? Cela n'est pas croyable. Il a mordu dans le fruit de l'arbre de science, et l'a trouvé savoureux, il continuera, sans savoir où il va, sans prévoir les conséquences possibles. Seront-elles pour son bonheur, pour son bien?

LA LEÇON DU BOEUF

Mon train s'était arrêté en pleine campagne, et, comme il arrive toujours en pareil cas, je regardais par la portière...

A dix mètres de moi, un bœuf était installé dans l'attitude du repos. Au repos physique s'ajoutait, si j'ose dire le repos moral: nulle inquiétude ne se lisait dans ses grands yeux, et la différence de ce qui se passait de notre côté, ou plus d'un de mes compagnons, alerte par cet arrêt imprévu, se demandait s'il n'allait pas se trouver pris dans un de ces accidents qui, lorsqu'ils arrivent, font que les voyageurs n'arrivent pas.

Mon bœuf, lui, était bien tranquille, aussi tranquille que celui que j'avais maintes fois contemplé au pied de saint Luc dans la statue qui surmonte à Lourdes le Bureau des constatations médicales. Quelles peuvent être les pensées d'un humain en face d'un bœuf qu'il est forcé de contempler durant un demi-heure, et qui se sent fixe, en même temps, par les yeux sans fond de l'animal rêveur?

On demandait à Fontenelle quelle pastoriale il ébauchait... car on l'avait surpris à contempler un troupeau de moutons.

Je songe, répondit-il, que sur tant de choses, il n'y en a aucune peut-être pas une seule qui ne soit en train de mourir. Mises, pense, l'avoue, furent d'un ordre un peu plus philosophique. L'homme et le bœuf muet se regardèrent à dit, à peu près, Victor Hugo. Cette situation m'inspira des pensées que je communiquai in petto à l'animal:

Tu nous regardes bien paisiblement, pauvre bête!... Et pourtant, tu as de quoi te torturer. Dans quelques jours, peut-être, tu seras mangé par ceux qui sont ici... ou par leurs frères. — Vous ne me mangerez pas, me répondait la bête énigmatique: vous ne pourriez pas me manger.

— Nous ne pourrions pas?... Mais je le pourrais à moi tout seul... en y mettant le temps! Tu pèses combien? six cent kilos?... Tu es gros, pour ne rien exagérer, cinq cent quatre-vingt-dix. Admettons que je mange tous les jours deux cents grammes de toi ou de tes congénères. Au bout d'une année — qui se compose de deux cent quatre-vingt-quinze jours, car, en bon chrétien, j'en retranche soixante-dix jours maigres, j'aurai consommé, cinquante-cinq kilos. En dix ans, à moi tout seul, je t'aurai mangé... toi ou ta valeur.

— Tu ne me mangeras pas, répéta le bœuf en son muet langage... Et, comme le train s'ébranla, il me lança, toujours in petto, la raison de son défi: — Je suis trop gros... et tu as la bouche trop petite.

Vous le savez la fin de l'histoire? La voici, telle que je me la représentais, tandis que le train s'essuyait à regagner le temps perdu et, après avoir inquiété les voyageurs par son arrêt, les effrayait maintenant par sa rapidité. Le pauvre bœuf fit bientôt à l'abattoir... Il ira avec la même sérénité: pourquoi ses conducteurs le tueraient-ils? Ils ne pourraient le manger!... Eux aussi, ils ont la bouche trop petite.

Coupé en deux, chacune de ses deux moitiés, à l'état d'un boucher, dira à sa sœur et à son frère: — Ils ne nous auront pas! nous sommes bien trop grandes pour leur bouche!

Cependant, les ménagères viendront en acheter des morceaux: les filets, les culottes, les pot-au-feu s'en iront avec sérénité en différents logis, chacun d'eux se disant à part soi: — Je sais bien la grandeur d'une bouche d'homme, je suis trop grand pour qu'elle m'avale!

N'empêche que le filet sera servi sur une table, et que douze bouches le regarderont, si j'ose dire, découperont par le maître de la maison. Douze assiettes en recevront douze parts... Et chacune de ces parts se dira encore, malgré l'imminence du péril: — Je suis trop grosse pour la bouche qui me convoite: elle ne m'aura pas.

Mais voici que fourchettes et couteaux vont entrer dans l'action... et réduire chaque part à l'état de parcelles. — Ton morceau est trop gros, Jeanette, dira maman, coupe-le encore, ma chérie.

Et Jeanette aura raison du petit morceau de gros bœuf.

Voici pour vous, mon père, dira encore la maîtresse de maison: j'ai pensé à vos dents... Et le vieux grand-père, dans son assiette, un autre morceau du gros bœuf, haché par la cuisinière, et qu'il mangera avec une fâcheuse facilité... Là s'arrête l'histoire de mon bœuf...

Mais ici commence la morale de cette histoire... Aussi bien, vous l'avez déjà devinée.

On n'est mangé qu'à condition d'être divisé.

Il n'est d'exception à cette règle que pour les comestibles minuscules. Or, les catholiques de France sont-ils des comestibles minuscules? C'est probable, ils le sont, parait-il, à voir l'empressement que l'on a mis à vouloir "bouffer du curé", comme l'a dit en propres (et) termes, un célèbre député socialiste.

Mais minuscules?... Les catholiques sont loin de l'être: ils sont beaucoup trop nombreux pour cela!... Ils ont donc un moyen bien simple de ne pas se laisser manger: c'est de ne faire qu'un bloc, et de ne pas vivre à l'état découpé.

Qu'on fait les catholiques d'Alsace et de Lorraine? Ils ont fait bloc. Quelle tactique va-t-on maintenant employer contre eux? On va essayer de les rogner, de les ronger peu à peu: ah! si l'on pouvait réussir à les diviser! "Je les grignote"... on a prêté ce mot à Joffre parlant des Allemands. Que les Alsaciens, que les Lorrains ne se laissent pas grignoter!...

Quand aux catholiques de l'intérieur, c'est ce qu'il faudrait décider d'abord. Quoi qu'il en soit, ce sont deux substantiels et suggestifs essais que ces deux petits volumes: "Daedalus" et "Icarus"; ils remuent beaucoup d'idées et font penser, ce qui ne veut pas dire qu'ils donnent une joie sans mélange. Mais on n'y a-t-il pas de mélange!

Henry de Varigny.

qu'ils fassent bloc, eux aussi! La Croix leur conjugue avec persévérance le verbe s'organiser.

— Organisons-nous, dit Jean Guiraud.

— Nous nous organisons, dit le vaillant député Bergey, au nom des prêtres et des religieux anciens combattants.

Nous sommes organisés!... Ah! le jour où tous les catholiques pourront dire cela. — Le jour où, sous la direction de leurs évêques, ils seront aussi "bloc" sur le terrain civique qu'ils le sont sur le terrain du dogme et de la morale, ils constitueront, face à ceux qui croient les manger, un superbe "morceau de résistance"... dont on ne viendra pas à bout.

Un député radical-socialiste disait, tout récemment, à l'un de mes amis: — Vous ne voulez pas que nous vous attaquions... et vous ne savez même pas vous défendre!...

Je crois que nous l'avons appris... grâce un peu à l'Alsace et à la Lorraine... Nous commençons à nous organiser... Nous ferons bloc... Nos adversaires ne feront plus de nous... du hachis de catholiques!...

Eugène Duplessy. (La Croix, 7 septembre 1924).

L'amour des âmes est une grâce laborieuse qui apporte beaucoup de soucis à l'esprit et beaucoup de désappointement au cœur. Voilà pourquoi, chez beaucoup de personnes, elle a une durée si courte... On la laisse de côté comme une vertu qui n'appartient qu'à la jeunesse. Il est vrai que l'âme d'un apôtre est toujours jeune: elle était grave dans sa jeune rudesse, et elle demeure ardente et généreuse dans son zèle à cheveux blancs.

Peter Faber.

Notre Seigneur Jésus-Christ est la suavité éternelle des hommes et des anges, et c'est par cette même vertu que nous devons aller à lui en conduisant les autres.

Mgr Baunard.

LE TIRAGE AU PROFIT DES SOURDS-MUETS

AVANTAGES EXCEPTIONNELS: 50 primes représentant \$3000 et renfermant un Ford-Sedan, un piano, un poêle, une montre d'or, etc.

LES CHANCES: pour 25 sous, 50 chances; pour \$1.00, 250 chances; pour \$5.00, 1250 chances; pour \$10.00, 2500 chances.

LES ZELATEURS qui vendront 10 livrets recevront un chapelet "Sainte Claire" et auront droit à une chance sur 2 voyages à Rome fournis par la Maison Edmond ARCHAMBAULT, 312, rue Ste-Catherine-est, les Agences JULES HONE, 95, rue St-Jacques, Montréal, et par un BIENFAITEUR anonyme. Les cinq personnes qui auront vendu le plus de livrets recevront chacune \$100, \$50, \$25, \$15 et \$10.

L'acheteur de 5 livrets (\$5) a droit à 1250 chances sur les 50 primes et à une chance sur les 2 voyages à Rome.

Le tirage aura lieu le 16 décembre au Monument National. Qu'on se hâte. Faire toute remise par mandat de poste.

Adresse: Rév. J.-N.-C. Caron, C.S.V., Institution des Sourds-Muets 3600, Boul. St-Laurent, Montréal, 15 déc.

mardi

IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

TOUT LE MONDE CONNAIT LA VALEUR ARTISTIQUE DES TRAVAUX D'IMPRESIONS DU :

Bien Public

C'est beau, bien fait, Ça parle.

ESSAYEZ UNE COMMANDE UNE FOIS, SI VOUS N'ETES PAS CONVAINCU.

3, RUE HART.

Téléphone: 640

VIEILLES PANACEES EGYPTIENNES

Nous publions ces lignes, traduites de très vieux documents espagnols, à titre de curiosité uniquement; émanant-elles d'un humoriste ou non-elles d'un croyant? Nous laissons au lecteur le soin de se prononcer lui-même.

Un médecin égyptien assure que la coutume pour les sociétés secrètes d'échanger des signes en se donnant la main, l'habitude que nous avons de porter des bagues, d'entourer nos doigts de chanvre pour nous soulever d'une chose et de mettre une clef dans le dos pour arrêter l'hémorragie nasale, cela tient à des us et coutumes héritées des anciens Egyptiens et Indiens, dont la médecine consistait à employer la pression des doigts sous diverses formes, sur les parties malades du corps. Par exemple: l'union des bouts des doigts produit le calme général des nerfs nécessaire pour le recouvrement de la prière, mais si la pression est fortement accentuée, elle procure le sommeil, même en cas d'insomnie.

Ces méthodes pratiques et donnant des résultats ont l'avantage de s'apprendre facilement et sans frais. Tout le système se base sur l'art d'appliquer la pression des doigts sur certains centres nerveux et constitue une véritable thérapie déjà étudiée et appliquée en certains cas depuis longtemps. Leur principe est le même que celui du jiu-jitsu et aussi de celui de la boxe, c'est-à-dire appliquer une pression subite sur un centre nerveux pour le paralyser.

Au contraire, si la pression est douce et constante, au lieu d'être brusque et violente, elle produit l'assouplissement des nerfs affectés.

Le monde occidental n'ignore pas les curieuses et singulières pratiques médicales des Orientaux, qui obtiennent des guérisons qui semblent merveilleuses, et dont le secret, jalousement gardé comme une science presque religieuse, est l'héritage conservé de connaissances millénaires qui ont rapport au corps humain, et sont dosées sur certains centres de causes et effets.

Règle générale. — On doit toujours employer la main droite pour les douleurs du côté droit, et la main gauche pour le côté gauche.

Pour le mal de tête, appuyez le pouce sur le fond du palais dans la direction de la douleur, pendant trois minutes. Ensuite, pendant une minute, on appuiera de chaque côté du premier point et la douleur disparaîtra.

Pour fortifier l'organisme: si au moment de vous lever vous ne vous sentez pas à votre aise, sans couraier les doigts et le pouce au-dessus des clavicles, et appuyez vers le bas. Pour la fatigue ou évanouissements: lever les ongles de l'index et celui du doigt du cœur de la main gauche, avec fermeté, en maintenant la pression durant une minute, ce qui sera suffisant pour que le patient reprenne connaissance.

Chacun de nous devrait être aux autres une image et un instrument de la bonté divine, un flambeau, un bras, un secours.

Mgr Gay.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gellinas est le gérant-général.

Annonces - - Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A VENDRE — Grandes vitres (Plate Glass) 6 pds carrés, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à A. Gauthier, Ste-Anne-des-Peradés. 4-6-11-13

ON DEMANDE — Des vendeurs pour les villages et villes des comtés de Portneuf, Champlain et St-Maurice. Spécialités sanitaires. Peut faire salaire de 25 à 30 piastres par semaine. S'adresser à représentant général: M. Paul Bolduc, Cap de la Madeleine, Comté de Champlain. 6-11-13

ON DEMANDE — Des jeunes gens pour une retraite fermée de jeunes gens de 17 à 22 ans, qui aura lieu vers le 12 décembre au Cap de la Madeleine. S'adresser pour tous renseignements à: Adrien Cloutier, Casier 35, Pont St-Maurice. 6-11-13

POSITION DEMANDEE. — Homme de 50 ans, désire position pour chauffage de fournaies ou prendre soin des animaux, exige petite salaire. S'adresser à Louis Héon, Casier 201, Les Chutes Shawinigan. 11-13

A VENDRE. — Un manteau en mouton de Perse, grandeur trois quarts, une Colerette et un manchon en vision, première qualité, presque neuf. S'adresser à J.-D. Lampron, 2644 Laviolette, Les Trois-Rivières. 28-4-11

CANADA. Province de Québec, District des Trois-Rivières, No. 290 Dame EMERIA ALARIE, épouse commune en biens de J.-Hector Giroux de Trois-Rivières, demeurant, vs le dit J.-Hector Giroux, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en la présente cause. Trois-Rivières, 16 octobre 1924. François Désilets, Procureur de la demanderesse. M. et J. A. dé.

AVIS PUBLIC ACTE POUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES Chapitre 115, S. R. C. ST. MAURICE LUMBER CO.

La Compagnie St. Maurice Lumber Co., corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires, en la Cité des Trois-Rivières, Province de Québec, donne avis, par les présentes, qu'elle a, en vertu de l'article 7 du dit Acte, déposé au bureau du Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et dans le bureau du registraire du district, pour les fins d'enregistrement du Comté des Trois-Rivières et St. Maurice, en la Cité de Trois-Rivières, Province de Québec, une description du site et des plans concernant les travaux de réparation qu'elle se propose de faire au quai dont elle est propriétaire, dans le fleuve St-Laurent, au coin Sud-Ouest de l'embouchure de la Rivière St. Maurice, dans les limites du Havre des Trois-Rivières, en avant du lot No 210 du cadastre pour la Cité des Trois-Rivières. Et sachez qu'après un mois à compter de la date de la première publication de cet avis, la dite compagnie "St. Maurice Lumber Co.", en vertu de l'article 7 dudit Acte, fera sa demande au Ministre des Travaux Publics, à son bureau, dans la Cité d'Ottawa, pour obtenir l'approbation du site et des plans ci-dessus mentionnés, et pour la permission de faire exécuter les dits travaux de réparation projetés. Daté à Trois-Rivières, ce 21ème jour d'octobre 1924.

Bureau, Bigué & Gouin, Procureurs de la Compagnie "St. Maurice Lumber Co." 28-4-11-18

HORAIRE En Vigueur Le 28 Septembre (Heure Normale)

Trains pour Montréal 2.50 a. m. tous les jours. 6.40 a. m. jours de semaine. 11.45 a. m. jours de semaine. 3.35 p. m. tous les jours. 4.25 p. m. dimanche seulement. 6.45 p. m. tous les jours.

Trains pour Québec 4.05 a. m. tous les jours. 7.10 a. m. jours de semaine. 11.50 a. m. tous les jours. 1.50 p. m. jours de semaine. 7.00 p. m. dimanche seulement. 7.45 p. m. tous les jours.

Trains pour Shawinigan et Grand-Mère 6.45 a. m. jours de semaine. 8.15 a. m. dimanche seulement. 12.00 midi tous les jours. 1.20 p. m. jours de semaine. 7.50 p. m. tous les jours.

Trains pour Grandes Piles 10.10 a. m. jours de semaine. 4.15 p. m. jours de semaine.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau des billets, 178, rue Notre-Dame, téléphone 1038, ou à la gare rue Champflour, téléphone 26.

Docteur Louis-Georges Godin
SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.
8A RUE HART
En face du "Bien Public"
Heures de bureau: Tous les jours de 1½ à 5 heures
Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.
Téléphone 919 Résidence: 606

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque Moisons
Déposez à cette Banque d'Epargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire.
Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers.
Déposez aussi le produit de vos transactions.
Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir un compte d'Epargne avec cette puissante institution.
UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE.
LA BANQUE MOLSON
Capital et fonds de réserve...\$33,800,000 Son actif...\$65,000,000
Succursale aux Trois-Rivières 151 Notre-Dame Benjamin Panneton, Gérant.

Consultations: Tél. 599 56, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.
Dr C. A. BOUCHARD
Membre Ct de la Société Anatomique de Paris, Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris, Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.
Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires. Consultations à domicile sur rendez-vous.

Téléphones: Bureau 1505 Résidence 567
Extraction des dents sans douleur
Dr Paul Frescynet
Chirurgien-Dentiste
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N. Y.
468, rue St-Maurice, Edifice Nassif.
Près de la gare du C. P. R.

CRAIGNEZ-VOUS.
De faire extraire vos dents
L'ACAINE tue la douleur la plus violente.
Venez l'essayer chez le
Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Série d'Accidents

Samedi soir, à peu près vers la même heure, avaient lieu dans notre région deux accidents sérieux ayant pour victime le public voyageur. Un peu avant huit heures, deux tramways se heurtaient violemment sur la rue St-Georges. Deux heures auparavant, sur la route Grand-Mère-Shawinigan, deux autobus chargés de voyageurs se heurtaient pareillement à un détour de la route. L'accident sur la route de Grand-Mère a causé la mort d'un homme en même temps que de douloureuses blessures à plusieurs personnes. L'accident sur la rue St-Georges a blessé plus ou moins sérieusement sept personnes, mais heureusement, aucune mortellement.

Il faut rendre cette justice à la compagnie de la North Shore que le service de tramways est fait d'ordinaire avec une grande prudence, et que, en réalité, les accidents sont absolument rares. La collision de samedi soir paraît due à des circonstances tout à fait exceptionnelles. On nous dit qu'un frein a refusé de fonctionner dans la descente de la rue Sainte-Marie, et que, par malheur, le contact avec le trolley ayant été enlevé, le conducteur de la voiture ne put appliquer le contre-courant qui aurait suppléé au freinage défectueux. C'est donc en réalité un pur accident, arrivé dans les conditions les plus imprévues.

On peut imaginer quelle fut la terreur de ces pauvres gens qui se virent ainsi subitement lancés dans une course désordonnée qui pouvait aussi bien aboutir à la mort. Le choc formidable, et des éclats de verre furent cause de nombreuses blessures, dont aucune ne fut mortelle par le plus grand des hasards. La nouvelle causa en ville un douloureux serrement de cœur, et chacun se demandait s'il ne se trouvait pas quelque un des siens parmi les malheureux que l'on transportait en hâte vers nos hôpitaux.

L'accident survenu sur la route de Grand-Mère a été plus tragique puisqu'il y a eu mort d'homme, et aussi de nombreux blessés. Aux victimes de ces deux tragédies de samedi soir, nous offrons nos sincères sympathies.

Probablement que les enquêtes qui auront lieu à l'occasion de ce double malheur, tout en exonérant de tout blâme les préposés à la garde de ces véhicules, étudieront de très près le moyen d'éviter la répétition de semblables accidents de la route. Notre région, indépendamment des chemins de fer, dispose en outre de nombreux moyens de transports dont le public voyageur tire grand profit. Il importe que, à ces commodités de déplacement facile et économique, nous puissions en outre bénéficier de la plus complète sécurité possible. Sans doute que, malgré toutes les précautions et la plus grande prudence, il restera encore la mauvaise chance. Mais espérons que ces tristes équipées de la guigne seront réduites à la plus simple expression.

Joseph Barnard.

La Nouvelle Gare du C. P. R.

On a inauguré samedi soir par un banquet la nouvelle gare qui vient de faire construire le Pacifique Canadien. La puissante compagnie a fait les choses royalement; l'édifice construit sur l'emplacement de l'ancienne bâtisse est un monument qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et du bon goût. Il faut savoir gré aux directeurs du C. P. R., d'avoir orné les murs de sujets historiques qui rappellent quelques faits saillants de l'épopée canadienne. La disposition des pièces, leur aménagement, font preuve du grand souci qu'on a eu de plaire et d'être utile à la fois au public voyageur qui passe par Trois-Rivières.

L'inauguration de samedi soir clôt une question qui a été pendante durant un grand nombre d'années. Il y avait longtemps que le besoin d'une gare moderne et plus convenable se faisait sentir aux Trois-Rivières. De temps en temps des sollicitations pressantes étaient faites auprès des autorités du Pacifique, mais invariablement la question était ajournée. Une des conditions que mettait le C. P. R. à la construction d'une nouvelle gare était la fermeture de quelques rues. Cette fermeture de rues était mal vue de la population de cet endroit de la ville qui a subi depuis quelques années un grand développement. On s'objectait fortement à ce qu'aucune de ces rues ne soient fermées. Le Pacifique prenait note de ces objections, et ajournait en même temps la construction de la gare nouvelle.

Les choses ont duré ainsi longtemps. Fatalement l'obstination de la riche compagnie a fini par l'emporter. Non seulement on a fermé à la circulation une ou deux rues, mais on a bloqué en plus une ou deux autres. Il ne semble pas que dans les discours très élogieux qui ont été prononcés samedi soir, on ait fait un grand crime au C. P. R. d'avoir en dépit des protestations, fermé certaines rues des Trois-Rivières, et d'avoir réussi à imposer à notre ville une méthode que les autres villes ne veulent plus tolérer.

Joseph Barnard.

Le Même Mal Partout

Il est curieux de constater que la presse catholique ne reçoit nul part l'encouragement qu'elle devrait avoir. Pas plus en France qu'ici, et pas plus ici qu'en France, la bonne presse n'a le patronage qu'elle mérite. Notre confrère du "Droit" vient d'écrire à ce sujet un article auquel nous empruntons les passages suivants.

Il rappelle d'abord le mot d'ordre de "Pie X, de sainte mémoire:— "A la mauvaise presse opposons la bonne presse". Puis il rappelle ce mot d'un Américain à la supérieure d'une communauté de Paris:— "Un Américain, écrit-il, de passage à Paris dans le plus fort de la persécution religieuse, disait à la supérieure d'une communauté dont les propriétés étaient évaluées à plusieurs millions:— Mais ma Sœur, pourquoi ne vendez-vous pas l'une de vos maisons et ne fondez-vous pas un journal pour vous défendre?"

L'idée pratique de cet Américain a dû paraître très originale à cette excellente supérieure. N'empêche que si le conseil avait été suivi, les communautés de France n'en seraient pas réduites à prendre le chemin de l'exil, poussées dehors par un gouvernement sectaire qu'une bonne presse, puissamment organisée et active, n'aurait jamais permis d'échapper. La parole de cet Américain était en vérité:— "une parole de salut qui, si elle avait été comprise plus tôt aurait épargné à l'Eglise de France la montée d'un calvaire dont elle n'a pas encore atteint le sommet."

Et voilà pourquoi un Pierre l'Ermite écrivait récemment dans la Croix de Paris cette prière en faveur de la bonne presse: "Qu'elle se sème partout la moisson future des vivants bulletins, des journaux clairs, intelligents, variés sans cesse, pour, sans cesse, intéresser à l'immuable vérité. Que des plumes se forgent comme autrefois se forgeaient les épées; car, c'est à coups de plume, maintenant, que se conduisent les peuples. Dieu de lumière... toi, qui es le Verbe... toi qui t'es raconté dans l'Ecriture... toi qui as dit: Enseignez-moi... fais donc enfin tomber le bandeau des yeux de tant de catholiques et découvre-leur la puissance terrible de la Presse, mère de Sa Majesté l'Opinion, maîtresse du monde..."

Et notre confrère du "Droit" déclare: "C'est le mal général: il n'y a pas assez de journaux catholiques, pas plus chez-nous qu'ailleurs. Nous entendons par catholiques les journaux militants, ceux dont le but formel est de défendre la vérité catholique, et non ceux qui s'abritent sous le manteau de la religion pour mieux exploiter la curiosité morbide ou le fanatisme politique de leurs lecteurs... Les journaux catholiques qui existent devraient être les plus prospères, les plus répandus. C'est trop souvent le contraire."

Il est remarquable en effet qu'on ne se rend pas compte de l'urgence qu'il y a d'avoir pour informer le public, une presse vraiment libre de dire la vérité, et de servir toutes les meilleures causes en servant la pensée catholique. Nous faisons nôtre la conclusion de l'article du "Droit": "Puissent les catholiques canadiens de toutes langues, de toutes nationalités et de toutes classes écouter la voix des chefs de l'Eglise et comprendre qu'en soutenant les journaux catholiques, il se souviennent eux-mêmes, ils soutiennent leurs familles, leurs œuvres religieuses, leur patrie, leur Eglise."

Joseph Barnard.

ECRIVAINS-POLITICIENS

DEUX CURIEUSES PROFESSIONS DE FOI

Dumas père tenta, en 1841, de se faire nommer représentant du peuple. Il établit une profession de foi extraordinaire, qui paraîtrait l'œuvre d'un fantaisiste échevelé, si l'on ne savait quelle était l'incroyable candeur du romancier.

Aux travailleurs, Je me porte candidat à la députation; je demande vos voix; voici mes titres: Sans compter six ans d'éducation, quatre ans de notariat et sept années de bureaucratie, j'ai travaillé vingt ans à dix heures par jour, soit soixante-treize mille heures. Pendant ces vingt ans, j'ai composé quatre cents volumes et trente-cinq drames. Les quatre cents volumes, tirés à quatre mille et vendus 5 francs l'un, soit 11,835,600 francs, ont produit:

Aux compositeurs.....	264,000 francs
Aux pressiers.....	525,000
Aux papetiers.....	683,600
Aux brocheurs.....	120,000
Aux libraires.....	2,400,000
Aux courtiers.....	1,600,000
Aux commissionnaires.....	1,000,000
Aux messageries.....	100,000
Aux cabinets littéraires.....	4,580,000
Aux dessinateurs.....	28,000

En fixant le salaire quotidien à 3 francs comme il y a dans l'année trois cents journées de travail, mes livres ont donné pendant vingt ans le salaire à 1,692 personnes.

Les trente-cinq drames joués cent fois chacun, l'un dans l'autre, ont produit 6,360,000 francs, soit:

Aux directeurs.....	1,400,000 francs
Aux acteurs.....	1,250,000
Aux décorateurs.....	210,000
Aux costumiers.....	149,000
Aux propriétaires des salles.....	700,000
Aux cantonniers.....	60,000
Aux musiciens.....	157,000
Aux pauvres.....	630,000
Aux afficheurs.....	80,000
Aux comparses.....	350,000
Aux gardes et pompiers.....	70,000
Aux marchands de bois.....	70,000
Aux tailleurs.....	50,000
Aux marchands d'huile.....	525,000
Aux balayeurs.....	10,000
Aux assureurs.....	60,000
Aux contrôleurs et employés.....	140,000
Aux machinistes.....	180,000

Mes drames ont fait vivre à Paris pendant dix ans, 347 personnes.

En triplant le chiffre pour toute la province, 1,041

Ajoutez les ouvrières, chefs de clique, fiacres..... 70

Total, 1,450 personnes.

Drames et livres, en moyenne, ont donc soldé le travail de 2,160 personnes. Ne sont point compris là dedans les contrefacteurs belges et les traducteurs étrangers.

Al. Dumas.

Cette profession de foi n'est-elle pas un monument? Bien entendu, Al. Dumas ne fut pas lui; il avait eu d'ailleurs un concurrent très sérieux dans la candidature de P. de Kock, qui posa sa candidature par l'affiche suivante:

J'ai infiniment plus de droits à être membre de l'Assemblée constituante que le citoyen Alexandre Dumas. Il se vante d'avoir fait gagner douze millions à ses éditeurs, à ses marchands de papier et à ses claqueurs.

Bagatelle!

Ma plume a rapporté, dans l'espace de vingt ans, 63 millions. Ce n'est pas trop cher de calculer chaque roman à un million.

Total, 63 millions.

Je défie qui que ce soit de me prouver qu'un million, multiplié par 63, ne donne pas 63 millions. Cela tant admis et à l'abri de toute dissuasion, je me suis livré à un autre calcul; je vous le soumetts en toute confiance.

Je demeure au boulevard Saint-Martin, à l'Enfer, et je me mets à la fenêtre de quatre à cinq heures de l'après-midi, pour regarder passer les marchands de coco. Toute la France sait cela. Or, pas un voyageur ne vient à Paris sans écrire sur ses tablettes qu'il ne dit pas oublier d'aller contempler Paul de Kock à sa fenêtre au moment où il regarde les marchands de coco. Chacun de ces voyageurs prend naturellement l'omnibus pour se rendre au boulevard Saint-Martin. Six sous. Quand il m'a contemplant, il reprend l'omnibus. Six sous. Vingt mille voyageurs se sont écrits chaque année à cette dépense. Ce manège dure depuis vingt ans et a, par conséquent, rapporté aux omnibus 4,800,000 sous. Je passe même sous silence les princesses russes qui, pour me voir, n'ont pas reculé devant la dépense d'une citadine.

Ce n'est pas tout: une foule de femmes dont je ne veux pas divulguer les noms, mais dont je donnerais très volontiers les adresses à quiconque les voudra, m'ont demandé mon portrait: j'en ai fait faire environ trois mille au daguerrétype. D'autres femmes encore plus folles de mes œuvres m'ont supplié de leur donner un autographe ou une mèche de mes cheveux. Ces autographes se vendent journellement cinquante sous à l'hôtel Bullion, et j'en ai donné au moins dix mille. Calculons quelle somme énorme j'ai encore mise ainsi dans la circulation. Quant à mes mèches de cheveux, je les passe sous silence attendu que je les rachète moi-même en ce moment partout où je peux les retrouver. Je regrette aujourd'hui de les avoir gaspillées.

Enfin, dernière considération bien puissante, non seulement, j'ai nourri physiquement une foule d'imprimeurs et de cochers d'omnibus, mais j'ai nourri l'esprit et le cœur de trois ou quatre millions de Français, qui ont puisé dans mes ouvrages les plus saines doctrines, philosophiques et littéraires.

Je compte, chers concitoyens que vous m'enverrez occuper, sur les bancs de l'Assemblée nationale, la place qu'ose me disputer un romancier qui n'a pour tout mérite que d'avoir écrit pendant quinze ans des romans et des nouvelles.

On était gai en ce temps-là.

ANTOINE-GERIN LAJOIE

Dès le matin du 6 novembre, tous les élèves du Collège Saint-Alexandre de la Gâtineau, sont en liesse. Les drapeaux Canadiens, comme enthousiasmés, semblent s'encourager l'un l'autre pour claquer au vent.

Toute la maison revêt un cachet de fête. C'est que nous fêtons un des nôtres, un de nos écrivains célèbres, un qui a donné aux Canadiens un peu d'amour pour la patrie, pour le sol natal, Antoine Gerin Lajoie.

Le Cercle Laval du Collège Saint-Alexandre de la Gâtineau a eu à cœur de prendre en main l'organisation de la célébration du Centenaire de l'Auteur de "Jean Rivard". Et soit dit en passant à la louange du Comité-Directeur du Cercle, il a grandement réussi et la journée toute entière fut un succès. Un beau geste du Cercle Laval fut celui d'aller en pèlerinage, prior sur la tombe de Gerin Lajoie au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

L'honorable Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes avait bien voulu accepter de venir présider cette fête intime du Patriotisme. Monsieur de la Broquerie, Taché, conservateur de la Bibliothèque du Parlement Fédéral, Monsieur Léon Gerin Lajoie, Fils de l'écrivain fêté, Monsieur l'abbé Victorien Croteau, Président de la Société des Anciens Elèves du Collège rehaussaient également de leur présence l'éclat de cette cérémonie.

Voici le programme de la journée et de la Séance littéraire et musicale.

Matin: Pèlerinage des membres du Cercle Laval au tombeau de Gerin Lajoie.

Après-midi: à 2 1/2 hres, séance littéraire et musicale, en l'honneur de Gerin Lajoie.

Centenaire de Gerin Lajoie, séance littéraire et musicale sous la Présidence de l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes et honoré de la présence de Monsieur de la Broquerie Taché, Bibliothécaire du Roi et de Monsieur Gerin Lajoie.

Programme:

Allocation..... R. P. Supérieur "Saltarello" (Lacôme)..... Orchestre

O Canadien—Chant..... Schola

La Noël au Phare, monologue Canadien..... Aug. Rivard

Conférence—1e Partie, M. l'abbé Marleau

Un Canadien errant—Chant..... Schola

Conférence—2e Partie, M. l'abbé Marleau

Marche Lorraine (L. Ganos), Orchestre

Allocation..... L'honorable R. Lemieux

O Canada.

Nous espérons qu'à travers tout le Canada on célèbre grandiosement d'ici à la fin de l'année le Centenaire de Gerin Lajoie pour faire passer dans tous les cœurs des Canadiens, un peu du patriotisme qui animait Gerin Lajoie. Répétons avec lui les belles paroles qu'il met dans la bouche du Héros du "Jeune Laitour" composée par lui:

"Je ne recherche que ta gloire Et ton bonheur ô mon pays. Que les palmes de la victoire Couronnent le front de tes fils.

Et si mon pays me réclame Je saurai périr à son tour Car j'aime, tu le sais mon âme Le sol où j'ai reçu le jour."

"Un membre du Cercle Laval".

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

O Canada.

UN AVENTURIER FAMEUX

LE CHEVALIER DE LASCARIS

Dans "Le Mercure de France", M. Auriant consacre une excellente étude à cet aventurier fameux.

Il nous démontre notamment que Lascaris (qu'une petite tasse de mauvais café fit mourir en 1817) n'avait jamais été chargé par Napoléon d'aucune mission. Ce qui tendrait à prouver que Lamartine fut mystifié par le Syrien Fathalla Sayeghir. On sait qu'au retour de son voyage en Orient, le grand poète publia, sous le titre de: "Récit du séjour de Fathalla Sayeghir chez les Arabes errants du grand désert", un "petit roman à la fois épique, napoléonien et exotique". C'était la traduction, en plus exactement l'adoption d'un manuscrit que Lamartine avait acheté.

Cependant, dans le numéro suivant du même "Mercure", M. Paul Vulliaud écrit:

Il ne paraît pas que ce Fathalla ait été mystifié, par la bonne raison que lui-même fut le premier d'écouter les récits de sa fortune aux entreprises de Lascaris. Evidemment, ce chevalier était, comme le prouve abondamment M. Auriant, une espèce d'aventurier, d'illuminé; après avoir pris à son service Fathalla, l'habondant, privé de toutes ressources, et sans lui avoir payé ses gages. Il y aurait peut-être mystification de la part de Fathalla, s'il était vrai que son récit eût été composé dans le but de l'offrir à Lamartine.

En l'écrivant, le compagnon de Lascaris ignorait que le poète viendrait en Orient, et c'est par Mazoyer, drogman de Lamartine, que celui-ci apprit qu'il existait une relation du voyage de Lascaris. Mazoyer servant d'intermédiaire, Lamartine fit la proposition d'acheter et le prix du manuscrit fut fixé à 2,000 piastres. Rien n'indiquait donc l'intention chez Fathalla de tromper Lamartine. Quant à celui-ci, il pouvait supposer que la bonne foi de Lascaris était entière. Les gouvernements ne sont pas toujours avisés dans le choix des personnes auxquelles ils confient les missions. C'est, par conséquent, Lascaris qui aurait induit en erreur le fidèle Fathalla, soit pour l'illusionner sur son importance, soit par quelque chimérique ou toute autre cause.

M. Paul Vulliaud possède l'original d'une lettre de Mme de Lamartine, qu'il publie presque intégralement, et où la compagne du poète révèle sa part de collaboration dans le "Récit" qui connut une si brillante et si singulière fortune. Cette lettre est une recommandation, libellée, le 2 mai 1844, en faveur de Fathalla Sayeghir.

Il a été, écrit Mme de Lamartine, pendant neuf ans, le drogman et le guide dévoué et intelligent de M. Lascaris, envoyé par Napoléon pour reconnaître la route du désert et recevoir les tribus en alliance entre elles et avec la France. La chute de l'Empire, qui a coincé avec la fin de leur voyage, a privé le malheureux Fathalla de la récompense de son dévouement.

Pendant notre séjour en Syrie, M. de Lamartine acheta le manuscrit du récit de son voyage, et à notre retour en France, M. de Lamartine en fit don à la Bibliothèque royale. Ce manuscrit, traduit verbalement en une espèce de "Lingua franca" par notre drogman, n'était pas susceptible d'être imprimé sous cette forme.

Quelques-uns en français pour venir en aide à M. de Lamartine. C'est là mon titre pour solliciter des secours pour ce pauvre Fathalla Sayeghir, qui a emprunté quelques thalers pour venir en France plein d'espoir d'obtenir un emploi ou une pension.

Si les vues du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal sont acceptées par les autorités municipales, les marchands de charbon qui spéculent sur leurs clients et les trichent sur le poids, n'auront plus grand chance de le faire. Des mesures sévères sont demandées qui mettront fin à ces abus. Ce sujet en discussion à l'Assemblée du jeudi dernier, à la suite d'une requête du Local 2088 des Charpentiers-Ménagers qui se plaignait de ces abus et suggérait qu'on y remédie.

Le Comité Exécutif fit une enquête approfondie sur la situation, entendit plusieurs témoins, parmi lesquels il y avait des charretiers et des marchands de charbon, il soumit au Conseil la résolution suivante:

"Que le Conseil prie le Conseil de Ville de Montréal de faire amender la clause de l'Art. 300 de la charte rendue passible d'une amende de \$40 toute personne vendant du charbon dont le poids sera moindre que celui stipulé sur la feuille de contrôle de la pesée publique en portant cette amende à \$200;

"Que ce Conseil recommande que les autorités municipales nomment des inspecteurs spécialement chargés de vérifier le poids du charbon et poursuivent les délinquants;

"Que ce Conseil favorise le classement du charbon en deux catégories suivant la quantité de pierre (sable), etc., et que tout marchand soit tenu d'inscrire sur ses factures d'expédition si c'est du charbon de 1ère ou 2ème catégorie."

À l'appui de la recommandation du Conseil, le secrétaire, Francis Donnan, donna des détails sur le commerce de charbon, disant que des témoins sont venus déclarer que dans nombre de cas, un charretier était arrêté, condamné à \$40 d'amende et les frais et allait en prison pour défaut de paiement, pour avoir livré du charbon au-dessous du poids indiqué sur la feuille de livraison, sans être coupable de quelconque manière, n'ayant fait qu'obéir aux ordres de son patron qui ignorait même que la charge qu'il livrait ne correspondait pas au poids indiqué, c'était le patron qui était coupable et qui s'en retirait indemne; il est vrai qu'il y a eu des cas où c'était le charretier qui dérobait une partie du charbon de sa charge et était malhonnête, mais c'est au patron de voir à ce qu'il ait à son service des honnêtes gens et non des voleurs; ce que le comité désire c'est qu'aucun de ces procédés par arretement de la ville ne soit pratiqué, et que le marchand qui devrait être tenu directement responsable, il demande à ce que l'amende soit portée de \$40 à \$50 et que des inspecteurs spéciaux soient nommés pour contrôler le poids du charbon et faire les auses au lieu de laisser ce travail aux constables réguliers.

Il y a une autre exploitation qui se pratique et qui est plus difficile à empêcher, c'est celle qui consiste à livrer indifféremment du charbon de première ou de deuxième qualité au même prix. D'après les informations reçues par le Comité, il y a des mines qui ne livrent que du charbon de première catégorie, d'autres ne vendent que de la seconde catégorie, il y a encore des

des emprunts ou émissaires de valeurs, sont mises à deux doigts de leur perte ou accablées au mur de la banqueroute. Et de tout cela il ne nous restera qu'un monument de notre stupidité dans un vaste désert de souches calcinées et de charbon de bois.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

Frank J. D. Barnjum.

LA VENTE DU CHARBON ET DU BOIS

POIDS, QUALITE ET QUANTITE

Un de nos lecteurs nous demande de reproduire une résolution du Conseil des Métiers et du Travail, de Montréal, où il est question d'augmenter la pénalité de \$40, à \$200, pour tricherie sur la pesée. On demande de plus que le patron soit dans ces cas tenu directement responsable. La même résolution suggère qu'une loi fédérale oblige le marchand à stipuler sur les feuilles de livraison si le charbon vendu est de première ou de deuxième catégorie.

Notre correspondant fait précéder la reproduction de l'article pris dans le "Monde Ouvrier" du 4 octobre, d'une lettre où il explique la condition de notre marché local quant à la vente du charbon et la vente du bois. Il y a là des suggestions et des faits intéressants.

Nous publions à la suite la lettre et l'article en question:

Monsieur le Rédacteur, Le journal "Le Monde Ouvrier" du 4 octobre courant, contient un article intitulé: Le poids du charbon et sa qualité garantie. L'article est un journal d'actualité que nous désirons voir reproduit dans votre journal pour le bénéfice des citoyens des Trois-Rivières, comme il l'a été pour le public Montréalais.

Le dit article ne considère que le cas du charbon; mais, nous croyons qu'aux Trois-Rivières, il y aurait lieu de réglementer sévèrement la livraison du charbon et du bois en même temps. A Montréal, le Conseil des Métiers et du Travail s'est chargé de traiter la question; aux Trois-Rivières, l'un de nos corps publics pourrait en faire autant.

Si l'on tient compte du fait qu'il se distribue annuellement au moins 12,000 cordes de bois et 15,000 tonnes de charbon pour l'usage domestique. On voit quelle est l'importance de ces soulevés. En relevant cet article du journal d'aujourd'hui, nous n'avons pas en vue le besoin de supprimer des abus déjà existants, mais simplement de soumettre un certain commerce à des règles définies et sujettes à des sanctions, comme le sont déjà plusieurs branches de l'approvisionnement des familles. Ce n'est qu'en faisant l'application d'un règlement qu'on en pourra mesurer l'apport.

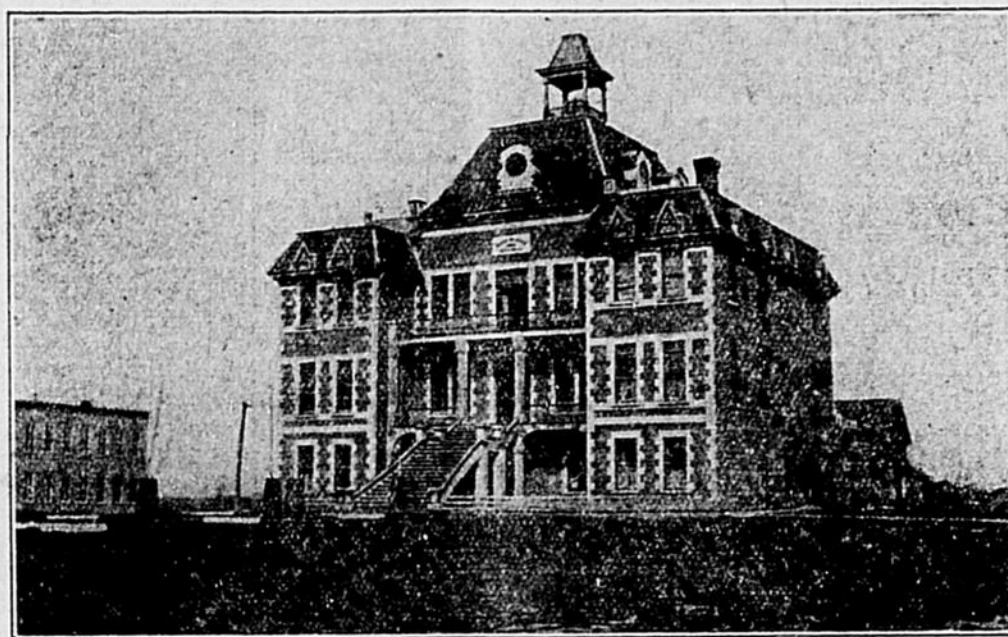
Un Citoyen.

Si les vues du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal sont acceptées par les autorités municipales, les marchands de charbon qui spéculent sur leurs clients et les trichent sur le poids, n'auront plus grand chance de le faire. Des mesures sévères sont demandées qui mettront fin à ces abus. Ce sujet en discussion

LES CHUTES SHAWINIGAN

NOS AMIS DES CHUTES SHAWINIGAN NOUS SAURONT GRE DE LEUR PRESENTER AUJOURD'HUI UNE PAGE ILLUSTRÉE DE LEUR VILLE SI INTERESSANTE ET SI PROSPERE.

Nous remercions sincèrement ceux qui nous ont aidés dans notre travail, de même ceux qui nous ont prêté leurs vignettes et dont la courtoisie nous a été si précieuse.



HOTEL-DE-VILLE

Nous invitons nos amis qui ont des vignettes de leurs propriétés à nous les faire parvenir afin que nous puissions compléter notre travail. Nous ferons le retour des clichés aussitôt que nous les aurons utilisés.

La ville de Shawinigan Falls est située à vingt milles de Trois-Rivières, au sud, et à sept milles de Grand'Mère, au nord.

Elle a maintenant une population de 13,000 âmes. Il y a un peu plus de vingt ans, son emplacement actuel n'était qu'une forêt au milieu de laquelle grondait en liberté une magnifique chute qui n'avait été jusque là qu'un grandiose caprice de la nature. A un moment donné, certains hommes d'affaires, par une intelligente initiative, s'avisèrent d'asservir cette chute aux besoins industriels, et,

outre, les réserves forestières des environs étaient d'une richesse surprenante.

Rien donc d'étonnant à ce que plusieurs entreprises importantes aient suivi de près, dans leur installation, la Compagnie Shawinigan Water & Power. Citons, entre autres, la Compagnie Belgo Canadian Pulp & Paper, laquelle, au début, faisait la pulpe seulement, puis étendit son industrie au papier.

Vinrent ensuite la Compagnie Northern Aluminum, pour l'industrie de l'aluminium, et la Com-

panie Canada Carbide, pour celle du carbure. Ces entreprises prospérèrent sûrement et rapidement; leur solidité bien assise ne pouvant faire autrement que d'inspirer une forte confiance, de nombreuses familles d'ouvriers vinrent s'établir définitivement à Shawinigan Falls, avec la conviction d'y vivre largement et sans crainte de voir l'ouvrage manquer.

Les espérances ne furent pas déçues, ni du côté des patrons, ni de celui des employés. De nouvelles industries moins importantes vinrent s'ajouter aux premières, le commerce nécessairement prospéra, dans un endroit où tout le monde, bien payé, avait par conséquent de l'argent, et, dès lors, le progrès de la ville alla toujours croissant, de sorte qu'elle est considérée aujourd'hui, dans la province de Québec, comme un des endroits qui comptent et avec lesquels il faut compter.

L'hôtel de ville, dont la construction avait été confiée à MM.

me maire, soit comme échevin.

Depuis 1918, les élections sont tenues le premier jour juridique de juillet, au lieu du premier jour juridique de février, et la vocation, qui, d'après la "loi des cités et villes", doit se clore à cinq heures, ne se termine ici qu'à huit heures. C'est là une heureuse innovation, dont M. J.-A. Frigon eut l'idée et qu'il obtint de la législature, alors qu'il était maire. En effet, cette plus longue durée du temps de la votation permet aux employés des usines, qui forment la majeure partie de l'électorat, d'aller voter, une fois leur journée terminée. Cette combinaison profite à tout le monde: l'employé ne perd pas son temps, le patron n'est pas privé du bénéfice que lui rapporte l'employé, et tous les électeurs ont la plus grande facilité de voter; ce qui fait que l'élection peut être considérée comme faite dans les conditions les plus avantageuses: tous les rapports.

Pour les besoins du culte catholique, la ville est divisée en trois paroisses: St-Pierre, St-Marc et St-Ernest. Les protestants ont une église méthodiste et une église anglicane.

Le site de Shawinigan Falls est particulièrement curieux. Puisque

ce point très élevé, tout près de la ville, la surplombant presque, on a une vue nette, précise et complète de Shawinigan Falls et de la rivière St-Maurice qui l'enserme irrégulièrement, faisant des détours, formant des îles, et finalement tombant dans un gouffre, par deux endroits.

Toutes les villes bâties sur un sol inégal peuvent être pittoresques et d'un coup d'œil agréable si l'homme, tant soit peu artiste, veut et sait aider la nature qui fait d'elle-même, dans les fantaisies de son terrain, une invite aux em-

sujet. Elles ont donc droit à des félicitations, et il est à souhaiter de les voir continuer ce qu'elles ont si bien commencé, aidées qu'elles seront en cela, sans aucun doute, par la coopération constante des différents conseils municipaux qui se succéderont.

Somme toute, les citoyens peuvent être fiers de leur ville, et si on leur affirme souvent qu'il lui est réservé un avenir de la plus enviable prospérité, ils sont parfaitement justifiables de le croire.



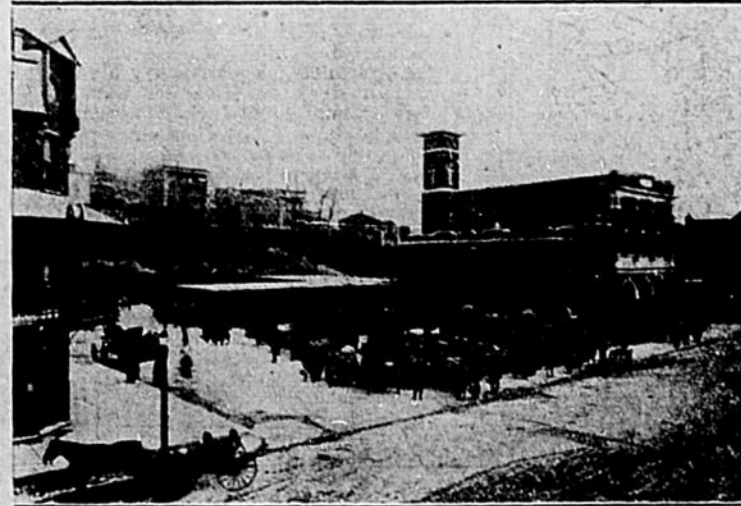
Bloc Giguère & Bourassa, coin 5e et Ave Tamarac.

dans ce but, la Compagnie Shawinigan Water & Power était fondée. Dès lors, l'endroit éveilla une attention sérieuse, et on ne tarda pas à remarquer quel merveilleux parti on pourrait tirer des avantages naturels et exceptionnels qu'offraient ces régions. En effet, l'énergie électrique, si utile aux grandes industries, pouvait ici être fournie à bien meilleur compte que nulle part ailleurs, à cause de la proximité de la chute et de l'utilisation qu'en faisait la Compagnie Shawinigan Water & Power. En

pagnie Canada Carbide, pour celle du carbure.

Ces entreprises prospérèrent sûrement et rapidement; leur solidité bien assise ne pouvant faire autrement que d'inspirer une forte confiance, de nombreuses familles d'ouvriers vinrent s'établir définitivement à Shawinigan Falls, avec la conviction d'y vivre largement et sans crainte de voir l'ouvrage manquer.

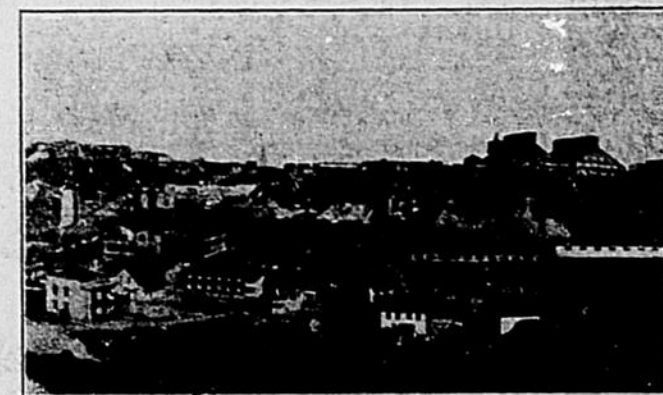
Les espérances ne furent pas déçues, ni du côté des patrons, ni de celui des employés. De nou-



Poste No 1 et Marché.

Amiot et Lemay, n'ayant été terminés qu'en 1902, le conseil municipal, jusqu'à cette époque, a successivement tenu ses séances chez MM. Horace Lacourse, J.-F. Planette, J.-H. Demers et Moïse Boisvert. La première séance du premier conseil municipal fut tenue le 28 mai 1901, chez M. Lachance, et le premier maire fut M. Vivian Burrill, lequel, depuis quelques années, faisait un florissant commerce de bois dans les environs du site actuel de la ville. Il est à remarquer que M. Burrill s'est fort dévoué aux choses municipales, et on le voit, depuis le début et sans interruption jusqu'en 1913, formant partie du conseil, soit com-

même la rivière St-Maurice doit faire un si énorme saut dans son cours, de façon à former la chute la plus belle et la plus considérable de l'Amérique du Nord, après celle du Niagara, rien de surprenant à ce que le paysage environnant s'en ressente et offre un aspect accidenté, tourmenté même. On dirait que la nature s'est plu à bouleverser capricieusement, et comme au hasard, ce coin de la région. Aussi, le touriste venant en automobile de Trois-Rivières, par la route macadamisée qui relie ces deux villes, est-il forcé d'admirer, arrivé sur les hauteurs d'Alma, le surprenant panorama qui s'offre à son regard et qui le retient. De



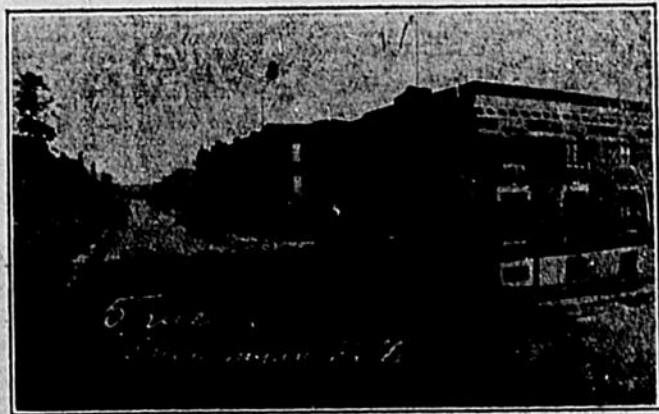
Vue de La Belgo et de l'Aluminium

bellissements. Une légère retouche suffit souvent pour opérer de véritables transformations. Avec du goût et des plans arrêtés et strictement suivis, on peut donner de rares et beaux aspects à un endroit de ce genre. C'est ce que Shawinigan Falls, la ville vallonée de cité industrielle, besogneuse et progressive, une réputation de coquetterie, qui lui siedrait si bien. Certaines compagnies, principalement la Shawinigan Water & Power ont semblé le comprendre et ont fait beaucoup pour la ville à ce

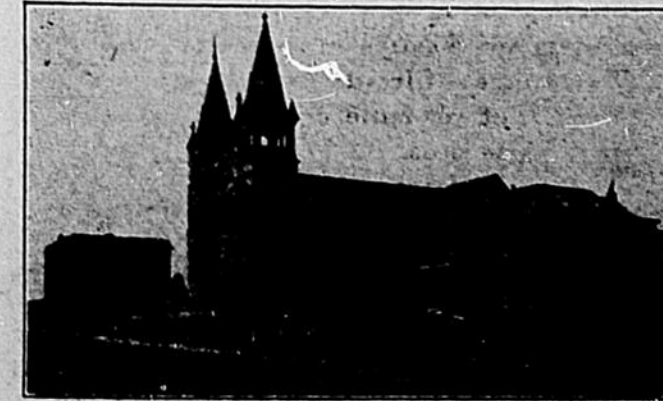
PAROISSES NOUVELLES

La ville des Chutes Shawinigan a vu se développer autour d'elle des paroisses très florissantes, le Sacré-Cœur, Almaville qui vient de donner naissance à Ste-Jeanne d'Arc.

C'est dire que le progrès religieux suit de près, quand il ne le précède pas, le progrès matériel.



Bureau de Poste, 5e rue.



Eglise St-Marc

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

INAUGURATION DE LA LIGUE D'ASSISTANCE MATERNELLE

(de notre correspondant)
Grand'Mère, 12.—L'inauguration de la Ligue d'Assistance Maternelle et de l'Hygiène a été célébrée hier, à la salle de l'hôtel de ville, à laquelle assistaient nombre de personnes en hygiène de notre ville et de l'étranger. Parmi ces personnes qui étaient présentes sur l'estrade, il y avait: Le Dr. Alphonse Lessard, Directeur du Service Provincial d'Hygiène; le Dr. Omer Desjardins, médecin hygiéniste de la Cité des Trois-Rivières; le Dr. Thomas Savary, et le Dr. P. H. Masson, Inspecteur du service Provincial d'Hygiène; le Dr. J. F. Paquin, médecin hygiéniste de Grand'Mère; le Rév. Chanoine Laféche, Curé de Grand'Mère; M. l'abbé Hormidas Deschênes, Curé de St-Jean-Baptiste; M. l'abbé Eugène Demont, Curé de St-Georges; M. l'abbé Eugène Lamy, vicaire à St-Paul; M. Geo. Chahoon, Président de la Laurentide Co.; Son honneur le Maire J. Ed. Guibord; M. J. A. Bernier, M. F. A. Sabatton, M. le notaire J. H. Desroches, secrétaire de la Ligue, etc., etc.

Il y avait foule à cette assemblée et nous pourrions croire que les contribuables de notre ville ne se désintéressent pas de la grande question de l'hygiène et de l'amélioration des salaires.
Le premier orateur fut Son Honneur M. le Maire Guibord Président actif de la Ligue qu'introduisit les orateurs. M. le Maire remercia les souteneurs financiers de cette Ligue et remercia aussi ceux qui acceptèrent de faire partie du comité de la Ligue appelée à jouer un rôle aussi important dans notre ville pour travailler à l'amélioration de la santé publique. Puis M. Guibord présenta M. le notaire J. H. Desroches; Secrétaire de la Ligue. M. Desroches se déclara heureux de seconder cette belle entreprise. Il se déclara enthousiaste des cliniques pré-natales et infantiles et termina en disant que les peuples qui n'ont pas le culte de la mère et de l'enfant dégènerent.
Les autres orateurs qui ont aussi vivement intéressés tous les auditeurs sur des questions d'hygiène et qui appuyèrent leurs dires de force statistiques ont été le Dr. Lessard de Dr. Paquin, M. Geo. Chahoon, M. le Chanoine Laféche, et le Dr. Desjardins.

DETAIL DE LA VOTATION DANS SHAWINIGAN

(de notre correspondant)

Arrondissement	No	A. E. Guillemette	G. F. Lacombe	Maj. pour Shawinigan
1	114	63	51	
2	96	52	44	
3	92	70	22	
4	88	61	27	
5	92	64	28	
6	100	61	39	
7	100	75	25	
8	81	68	13	
9	71	52	19	
10	76	43	33	
11	83	56	27	
12	94	69	25	
13	89	54	35	
14	98	53	45	
15	78	53	25	

TOTAL 1360 894 466
M. A. E. Guillemette a donc pris dans Shawinigan Falls une majorité de 466 voix.

AU CONSEIL MUNICIPAL

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12.—Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. l'échevin H. Deschênes, pro-maire, en l'absence de Son Honneur le Maire Dr. J. A. Dufresne. Rien de bien saillant à cette séance; on y a pris en considération que des affaires de routine.
Lecture est donnée d'une lettre de M. J. Vincent demandant au conseil un emploi permanent à la Corporation. M. Vincent travaille pour la ville depuis déjà quelques années et, prenant en considération le fait qu'il a toujours donné satisfaction et qu'il a une nombreuse famille à supporter, le conseil a autorisé le gérant à accorder si possible un emploi permanent à M. Vincent.
L'imprimerie de Shawinigan Falls s'adresse au conseil pour savoir si c'est à la ville que doit être faite sa réclamation pour les dommages que cette firme a subis par l'eau qui s'est introduite dans son établissement les 29 et 30 juin et 6 août derniers. Les échevins considèrent que ceci étant un cas de force majeure, les propriétaires de l'imprimerie ne peuvent réclamer de dommages et le gérant est autorisé à les rencontrer pour leur faire part de la décision du conseil.
Le secrétaire-trésorier informe le conseil qu'il a vendu \$1000.00 de débetures de la cité à M. Georges St-Pierre, de Grand'Mère, et \$7000.00 de débetures au Fiduciaire conjoints du fonds d'amortissement.
On accorde à M. A. J. Paradis une police d'assurance de \$10,000, sur le poste No 1, ce qui porte à \$50,000.00 le montant d'assurance sur cet édifice, et l'on augmente de \$20,000.00 à \$25,000.00 les assurances sur le Poste No 2, accordant une nouvelle police de \$4000.00 à M. Alfred Trottier de St-Marc.
Une police de \$4000.00 couvrant le garage et l'écurie en arrière de l'hôtel de ville, est renouvelée à M. Nap. Jacques.
Le rapport du gérant, M. J. H. Valiquette, pour le mois de septembre, est adopté sur proposition de M. l'échevin Bourassa, secondée par M. l'échevin Levesque.
L'engagement de M. E. Alide Desile, comme ingénieur de la cité, est ratifié par le conseil sur proposition de M. l'échevin Edouard Gélinas, secondée par M. l'échevin J. V. Dufresne.
La séance se termine par l'adoption des comptes.

RETRAITE A ST-PIERRE

Chutes Shawinigan, 12.—A la demande de M. le curé E. Cloutier, de St-Pierre, le Rév. Père Hogan, Rédempteur, de Québec, est venu prêcher dans cette paroisse, la semaine dernière, une retraite pour les âmes de cette ville qui ont assisté en bon nombre aux offices. Cette retraite s'est terminée samedi.
Chutes Shawinigan, 12.—Un inspecteur du gouvernement a confisqué, samedi matin, deux perdrix à un cultivateur qui avait commis l'imprudence de les mettre en vente sur le marché, et il a dû en outre payer une amende de deux piastres pour avoir enfreint le règlement qui défend de tuer des perdrix pour les vendre. Il faut dire cependant que la décharge de ce cultivateur qu'il avait agi de bonne foi et ne se croyait pas du tout en faute.

ELECTION DES OFFICIERS DU 4e DEGRE

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12.—Au cours d'une assemblée qu'ils ont eue la semaine dernière, les Chevaliers de Colomb du 4ème degré ont procédé à l'élection de leurs officiers avec le résultat suivant: Fidèle Navigateur, M. le notaire J. H. Nap. Desaulniers; Fidèle Amiral, M. J. R. Dugal; Fidèle Capitaine, M. J. O. Biqué; Fidèle Pilot, M. J. E. Page; Fidèle Contrôleur, M. J. E. Ménard; Sentinelle Intérieure, M. F. X. Trudel; Sentinelle Extérieure, M. J. A. Plourde.

L'HYGIENE A GRAND'MERE

(de notre correspondant)
Grand'Mère, 6.—Grâce à la courtoisie de M. Val. Brousseau, gérant du théâtre Olympia de cette ville, les Docteurs Savary et Masson, du Bureau Provincial d'Hygiène, accompagnés du Dr J. D. F. Paquin, chef de notre bureau d'hygiène municipale, ont donné de belles conférences gratuites, accompagnées de projections lumineuses, sur l'hygiène en général, aux élèves de l'école anglaise Laurentide, mercredi dans l'avant-midi. Des conférences furent aussi données mercredi p.m. dans la grande salle du Collège aux élèves de cette institution. Des conférences sur le même sujet seront aussi données ces jours-ci aux élèves du Pensionnat et de l'Externat des Révérendes Dames Ursulines, ainsi qu'aux élèves de l'Ecole St-Jean-Baptiste et des autres écoles de la ville.
L'inauguration de la Ligue d'Assistance Maternelle se fera jeudi au lieu de vendredi soir dans la salle de l'hôtel de ville.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12.—Depuis sa fondation, notre bibliothèque municipale était ouverte tous les jours, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à neuf heures du soir. On s'est rendu compte cependant que le matin il vient rarement des visiteurs ou des lecteurs à la bibliothèque et comme conséquence, à sa dernière réunion, le conseil municipal a autorisé M. le gérant Valiquette à diminuer les heures de travail de la bibliothèque en la dispensant d'ouvrir dans l'avant-midi. A l'avenir, la bibliothèque ne sera donc pas ouverte le matin.

FRACTURE A UN PIED

(de notre correspondant)
Grand'Mère, 6.—L'épouse de M. Armand Gamache, de cette ville était à faire certain travail dans un hangar, en arrière de leur logement, mercredi matin, quand le pied lui devint et elle se fractura la jambe gauche.
La blessée fut immédiatement transportée à l'hôpital Laurentide où elle est sous les soins du Dr Art. Perron.

PERDRIX CONFISQUEES

Chutes Shawinigan, 12.—Un inspecteur du gouvernement a confisqué, samedi matin, deux perdrix à un cultivateur qui avait commis l'imprudence de les mettre en vente sur le marché, et il a dû en outre payer une amende de deux piastres pour avoir enfreint le règlement qui défend de tuer des perdrix pour les vendre. Il faut dire cependant que la décharge de ce cultivateur qu'il avait agi de bonne foi et ne se croyait pas du tout en faute.

Notes Sociales de Shawinigan

MM. Dr J. R. Hébert, Raymond Proulx et Robert Hébert sont partis pour quelques jours en excursion de chasse dans le sud de la province.
M. W. Rivard, de La Tuque, a passé quelques jours en promenade chez M. et Mme A. Houde, de St-Marc.
M. Georges Houde et Bernadette Trudel, accompagnées de Mlle Yvonne Blanchard, de Québec, ont passé quelques jours en promenade chez des amis à Grand'Mère.

CHEZ LES RETRAITANTS

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12.—Les membres de la Ligue locale des Retraitants ont eu le plaisir d'assister à l'assemblée de vendredi soir dernier une magnifique conférence qui leur fut donnée par le Rév. Père Joly, du Cap de la Madeleine, qui traite au "Respect que l'on doit à l'autorité religieuse". L'auditoire relativement nombreux écouta avec beaucoup d'attention et d'intérêt l'éloquent conférencier qui développa son sujet avec beaucoup de maîtrise. M. le notaire J. H. Nap. Desaulniers, ancien président de la Ligue des Retraitants de Shawinigan Falls, remercia le conférencier, à la demande du président actuel, M. J. B. Trudel, et s'acquitta de son agréable tâche avec beaucoup de tact et d'éloquence.

PROULXVILLE

Mariage
Mercredi dernier en notre église, a été célébré le mariage de Mlle Marie Louise Jacob et M. Pierre B. Gauthier des Trois-Rivières.
Nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux époux.

NOTES PERSONNELLES

—Mlle Cécile Bédard de Ste-Thérèse en promenade chez M. Azarias Vallée.
—Mlle Boutet de Ste-Thérèse et M. Rosière Allaire de Montréal étaient les hôtes de Mme J. A. Vandal au commencement du mois.
—M. et Mme Lucien Brouillette de St-Mathias le 2 novembre chez M. Louis Brouillette.
—M. François Crête des Piles en visite chez des parents et des amis il doit se rendre aux Trois-Rivières, St-Stanislas, St-Tite.
—M. et Mme Freddy Rancourt de Shawinigan, étant de passage ici la semaine dernière.
—Mlle Julia Lefebvre institutrice, à Shawinigan est venue passer ses vacances de la Toussaint dans sa famille.
—Mme Charles Hamelin et son fils Jeanne de St-Edouard en visite la semaine dernière chez leurs nombreux parents.
—M. et Mme Hormidas Beaumier d'Almaville en visite chez des parents.
—M. Antonio Lafrance de Montréal chez M. Léopold Lafrance la semaine dernière.
—M. et Mme Baptiste Parent de St-Narcisse en promenade le 2 novembre chez des parents.
—M. et Mme Armand Ricard de St-Basile, de Shawinigan au commencement du mois chez M. Alexandre Ricard.
—M. et Mme Johnny Fraser d'Amos Abitibi passent l'hiver chez leurs parents.
—Mlle Rose Desaulniers de Shawinigan en promenade chez des parents la semaine dernière.
—Mme William Perron, Mlle M. A. Carpentier, M. Gustave Perron de St-Adelphe en visite par ici vendredi dernier.
—Mlle Noëma Lefebvre en promenade à St-Roch de McKinnac lundi.
—M. Gérard Goulet est actuellement parti pour Québec il doit assister à une retraite fermée, prêchée par les RR. PP. Jésuites.
—M. et Mme Alcide Bédard de Ste-Thérèse chez M. Norbert Veillet la semaine dernière.
—M. Wilhem Dery de St-Adelphe en voyage d'affaires mercredi de nier à St-Séverin.

ST-GERARD DES LAURENTIDES

CONCOURS D'OCTOBRE DANS NOS ECOLES
Ecole No 1: 1ère division: 1ère Marie Ange Champagne; 2ème division: 1ère Germaine Lafrenière; 3ème division: 1ère Ritha Vincent.
Ecole No 2: 1ère division: 1ère Germaine Berthiaume; 2ème division: 1ère Casimir Giroux; 3ème division: 1ère Gabrielle Juneau.
Ecole No 3: 1ère division: 1ère Odile de Vincent; 2ème division: 1ère Alma Berthiaume; 3ème division: 1ère Marie-Ange Vincent; 4ème division: 1ère Johnny Vincent.
—En visite chez M. Liguori Champagne: M. et Mme Joseph Bacon Lafrenière de Montréal, M. et Mme Médor Lafrenière de Maskinongé, M. et Mme Romulus Lafrenière de St-Justin. Ils ont fait leur voyage en automobile.
—M. Hervé Champagne de Grand'Mère, et Mlle Juliette, Irène Pellerin du couvent des Ursulines de Shawinigan étaient chez leurs parents à l'occasion des fêtes de la Toussaint.

ST-GERARD DES LAURENTIDES

CONCOURS D'OCTOBRE DANS NOS ECOLES

Ecole No 1: 1ère division: 1ère Marie Ange Champagne; 2ème division: 1ère Germaine Lafrenière; 3ème division: 1ère Ritha Vincent.
Ecole No 2: 1ère division: 1ère Germaine Berthiaume; 2ème division: 1ère Casimir Giroux; 3ème division: 1ère Gabrielle Juneau.
Ecole No 3: 1ère division: 1ère Odile de Vincent; 2ème division: 1ère Alma Berthiaume; 3ème division: 1ère Marie-Ange Vincent; 4ème division: 1ère Johnny Vincent.
—En visite chez M. Liguori Champagne: M. et Mme Joseph Bacon Lafrenière de Montréal, M. et Mme Médor Lafrenière de Maskinongé, M. et Mme Romulus Lafrenière de St-Justin. Ils ont fait leur voyage en automobile.
—M. Hervé Champagne de Grand'Mère, et Mlle Juliette, Irène Pellerin du couvent des Ursulines de Shawinigan étaient chez leurs parents à l'occasion des fêtes de la Toussaint.

En haut donc!
Qu'importe la peine et le sang?
Le Fiat de la terre se changera un jour en l'Alleluia du ciel!
Sursum Corda.

La charité la plus belle, c'est de donner Jésus. Donner Jésus à un foyer, c'est le donner à toute une génération sur laquelle il régnera.
Père Mathéo, S. C. J.

CONCOURS DE BILLARD CHEZ LES C. DE C.

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 12.—Vendredi soir, un grand concours de billard dans lequel sont entées trois classes de joueurs, s'est ouvert aux salles des Chevaliers de Colomb. Ce concours, organisé par M. J. Raymond Gélinas, suscite beaucoup d'enthousiasme et promet d'être un succès.
Les rencontres suivantes ont eu lieu vendredi:
Classe "A"
M. J. Raymond Gélinas gagne sur M. Nap. Jacques par 75 à 51.
Classe "B"
Rév. H. Brousseau gagne sur M. Marcel Bellefeuille par 50 à 46.
Classe "C"
M. J. H. Leclerc gagne sur M. Eug. Lessard par 50 à 31.

Les concurrents de la classe "A" doivent jouer des parties de 75 points tandis que ceux des autres classes ne jouent que des parties de 50 points.

ST-WENCESLAS

M. Albert Simard, de Saint-Bruno, lac Saint-Jean, est arrivé en cette localité. Il a acheté le greffe de feu D. Lebrun.
—Mlle Lucille Faucher, du pensionnat de Saint-Léonard, est en repos dans sa famille.
—Mlle Regina Côté, institutrice, a passé la Toussaint à Saint-Sylvestre.
—Mlle Diane Thibodeau est de retour d'une promenade à Saint-Grégoire.
—M. et Mme Henri Tétreau, de Montréal, sont venus chez M. Alf. Tétreau, ces jours derniers.
—M. et Mme Ubald Fellerin, de Saint-Grégoire, ont été les hôtes de M. Blaise Desaulniers.
—Le notaire Simard est de retour d'un voyage à Québec.
—Mme Veuve J. Bernard et Mlle Anny Cormier sont allées demeurer à Saint-Jean, N. B.
—Mme veuve J. Forest, est allée passer l'hiver à Saint-Grégoire.
—M. et Mme Geo. Lafrenière, Albert et Pierre Desruisseaux sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, à Claremont et à Manchester.
—Sont venus dans leur famille à l'occasion de la Toussaint: M. Hervé Paquin, étudiant de l'université Laval de Québec; M. Wenceslas Faucher, du collège de Drummondville; M. Aimé Provancher et Lorenzo Bédard du collège de Victoriaville.

BRIDGE CHEZ Mde BERNIER

(de notre correspondant)
Grand'Mère, 6.—En l'honneur de la visite de Madame Emilie Gagné, de Vaudeville, Madame J. A. Bernier a donné mardi dernier un bridge très bien réussi et qui réunissait les Dames suivantes: Mesdames J. A. Bernier, Dr J. A. Dufresne, Dr Ad. Deschênes, J. H. Valiquette, Edgar Bournival, H. Desaulniers, Chs. LeBrun, A. Dechauffe, Notaire J. H. Nap. Desaulniers, Dr A. Thérien, Dr J. A. Bédard, A. Gignac, O. Baribeault, J. Walsh, E. Beaudry, et Ovide Biqué.
Les gagnantes des prix furent: Mesdames E. Gagné et Dr J. A. Dufresne.

Bière et Porter

La Maison O. Carignan & Fils

Est dès aujourd'hui en mesure de fournir à ses clients les meilleures marques de

BIERE ET PORTER

aujourd'hui sur le marché, tout comme les épicerie du meilleur choix.

Mieux que la pierre

Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien associer votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie
10, rue Des Forges,
Les Trois-Rivières.

JOLIETTE

LA POPULATION

D'après le dernier recensement fait par nos autorités religieuses il apparaît qu'il y a dans notre ville 66 familles non-catholiques formant un total de 272 personnes. Dans la paroisse de la cathédrale il y a 32 familles protestantes (118 personnes); 10 familles juives (44 personnes); 4 familles syriennes non-catholiques (21 personnes) et neuf chinois. Dans la campagne il y a 16 familles non-catholiques. Le reste de la population est catholique.

La population de la paroisse S. Charles-Borromée est de 7477 âmes et de la paroisse S.-Pierre de 2494, formant un total de 9971 âmes. Ceci comprend la ville et la campagne. Comme la population dans la campagne est de 1045, il reste une balance de 8926 pour Joliette. A cela il faut ajouter le personnel des communautés de la ville, en faisant abstraction des enfants soit 1108 et ajouter la population des non-catholiques qui est de 272, formant une population totale pour la cité de 10,306 âmes.

Toujours d'après le même recensement nous trouvons les chiffres suivants: Il y a sur la rue S.-Charles-Borromée 49 familles formant 232 habitants; la rue Bourlamaque comprend 17 familles ou 89 habitants; la rue Champlain 2 familles ou 22 habitants; la rue Bourgoinville 29 familles ou 153 habitants; la rue Lévis 19 familles ou 124 habitants; l'avenue du Précieux-Sang 21 familles ou 102 habitants; la rue Robitaille 6 familles ou 33 habitants; la rue McConville 12 familles ou 61 habitants; la rue Flamand 16 familles ou 82 habitants; la rue Scallon 6 familles ou 29 habitants; la rue S. Thomas 57 familles ou 264 habitants; la rue Arthémise 5 familles ou 19 habitants; les rues Fiché et Laval 19 familles ou 88 habitants; la rue Marguerite Brougeol 8 familles ou 53 habitants; la rue Dolard 5 familles ou 28 habitants; les rues S.-Antoine et Moncalm, 44 familles ou 247 habitants; la rue de Lanaudière 89 familles ou 399 habitants; la rue Notre-Dame 61 familles ou 306 habitants; la rue Manseau 68 familles ou 307 habitants; la rue S.-Viateur 138 familles ou 649 habitants; la rue S.-Louis 100 familles ou 461 habitants; la rue Fabre 44 familles ou 277 habitants; la rue Fabre 44 familles ou 277 habitants; la rue Baby 53 familles ou 244 habitants; la rue Archambault

Mme Leeman dit: "Carnol m'a sauvé la vie — reconnaissance au Carnol."

Mais lisez sa lettre. Elle raconte son histoire mieux que nous ne le pouvons. "Je me considère en devoir de vous dire quel merveilleux remède est le Carnol. En janvier, je subis une opération pour l'appendicite. Les douleurs que j'avais endurées avant l'opération et la perte de sang après l'opération me haïssent tellement faible et épuisée que je ne pouvais pas me tenir sur mes jambes. Il fallait rester couché tout le temps. Le docteur me prescrivit du fer parce que mon sang était trop pauvre. L'anémie me gagnait et les gens disaient que je ne vivrais pas longtemps. Carnol m'a sauvé la vie — reconnaissance au Carnol. J'ai gagné environ dix livres en trois mois. Après chaque repas je souffrais d'indigestion et des brûlures d'estomac qui me causaient des douleurs intenses. Un dose de Carnol me soulageait immédiatement. Maintenant ces deux maux sont tout à fait disparus. Je souffrais beaucoup de maux de tête et de douleurs dans le dos et ils ont aussi disparus.
"Voici comment j'ai commencé à prendre du Carnol. Je parlais du Carnol à une amie. Elle me dit que c'était épatant. J'ai téléphoné à notre pharmacien pour m'en avoir. Il me recommanda le Carnol, mais il en manquait dans le moment et m'offrit une bouteille de vin tonique au boué et au fer, mais je lui dis que non, je voulais du Carnol. Il répondit qu'il en enverrait chercher pour moi. Aussitôt que je l'eus, je commençai à en prendre et il m'a renouvelé le sang et donné un merveilleux appétit. Je n'ai jamais besoin de laxatif avec du Carnol. Je ne peux recommander votre remède assez hautement. C'est justement ce qu'il faut au système."—Mme. Wilson H. Leeman, Toanboe, Ont. 9-24

Prendre du Carnol. Je parlais du Carnol à une amie. Elle me dit que c'était épatant. J'ai téléphoné à notre pharmacien pour m'en avoir. Il me recommanda le Carnol, mais il en manquait dans le moment et m'offrit une bouteille de vin tonique au boué et au fer, mais je lui dis que non, je voulais du Carnol. Il répondit qu'il en enverrait chercher pour moi. Aussitôt que je l'eus, je commençai à en prendre et il m'a renouvelé le sang et donné un merveilleux appétit. Je n'ai jamais besoin de laxatif avec du Carnol. Je ne peux recommander votre remède assez hautement. C'est justement ce qu'il faut au système."—Mme. Wilson H. Leeman, Toanboe, Ont. 9-24

Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous visons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.

Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur.

Dr Ed. Buisson
20, — rue Des Forges, — 20
Les Trois-Rivières.

21 familles ou 113 habitants; la rue Richard 87 familles ou 461 habitants; les rues Etang et du Canal 15 familles ou 69 habitants; la rue Guilbault 4 familles ou 25 habitants; la rue S.-Paul 7 familles ou 27 habitants; la rue Sainte-Angélique 14 familles ou 65 habitants; la Place Sainte-Marie 9 familles ou 50 habitants; la Place Lavallée 30 familles ou 109 habitants; la Place Gouret 19 familles ou 86 habitants; la rue S.-Joseph 23 familles ou 112 habitants; la rue S.-Marc 22 familles ou 104 habitants; la rue Sainte-Anne 33 familles ou 257 habitants; la rue Lajoie 59 familles ou 306 habitants; la rue S.-Charles Borromée 70 familles ou 271 habitants; la rue S.-Barthélemi, 88 familles ou 411 habitants.
Les chiffres que nous venons de mentionner concernent la paroisse de la Cathédrale. Pour la paroisse S.-Pierre située aux extrémités sud de la ville, en voici le détail: rue S.-Viateur 40 familles ou 241 habitants; rue Manseau 42 familles ou 235 habitants; rue Notre Dame 58 familles ou 277 habitants; rue de Lanaudière 99 familles ou 516 habitants; rue S.-Antoine 33 familles ou 159 habitants; rue Des Carrières 12 familles ou 66 habitants; rue Archambault 7 familles ou 30 habitants; rue Martel 8 familles ou 43 habitants; rue Sainte-Angélique 20 familles ou 118 habitants; rue Gaspard 48 familles ou 270 habitants; rue S.-Edouard, 31 familles ou 156 habitants; rue S.-Pierre 22 familles ou 107 habitants; rue Beau-dry 9 familles ou 34 habitants.

SAVEUR RICHE ET DELICATE



Les fèves au Lard Libby

SAUCE AUX TOMATES
font un plat de première classe. Saveur distinctive. Sauce aux tomates appétissante et bien épicée. Bien cuites et tendres en même temps.

15c la boîte 6 pour 80c.
Achetez-les pendant qu'elles sont bon marché; le prix va certainement monter sous peu.

ULD. CARIGNAN
22, rue Badaux, Les Trois-Rivières.

BONBONS et CHOCOLATS "BILLIE BURKE" 60c et \$1.20

LA PHARMACIE WILLIAMS
20-22 rue Hart. Tels Nos 1 et 1134
Seul Agent pour les remèdes **Rexall** et Chocolats "Liggett's"

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse
COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.
6 RUE HART, Les Trois-Rivières.

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE

Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons commodes nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.
Essayez notre pain une fois et vous nous en donnerez des nouvelles.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.



DE TOUT UN PEU

Le Vase Brisé

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé;
Le coup dut effleurer à peine.
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé;
Personne encore ne s'en doute.
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt.

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde.
Il est brisé, n'y touchez pas.

Sully Prudhomme.

:: LA GRAPHOLOGIE ::

CONDITIONS:—1o, Ecrire sur du papier non réglé; 2o, Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et non copiée; 3o, 25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 4o, 50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis... attendre patiemment son tour.

NOTE:—Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préféreront ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Etudiante:—Elle est sensible et elle a bon cœur, mais elle est parfois obstinée dans ses idées, et peut devenir maussade lorsqu'elle se laisse dominer par ses nerfs. Un peu de contradiction. Elle a de la distinction, et elle est intelligente. Je la crois jeune et d'un caractère riche et elle est intelligente. Je la crois l'humeur généralement assez agréable. La volonté se raffermira encore en vieillissant. Je la crois frêle de santé, il faudra qu'elle se fortifie, et qu'elle fasse des exercices en plein air, qu'elle ne se tracasse pas. Elle est bienveillante et le cœur est rempli de belles et bonnes dispositions. Elle a du tact naturellement, et elle ne connaît pas la dissimulation, ce qui est très beau.

Adolescente:—Elle est vive et enjouée, très sensée et deviendra je crois fort pratique. De la timidité et de la réserve. Peu de vanité et un faible orgueil. De la simplicité et de la spontanéité. La volonté est plus vive que forte. Elle est jeune et un peu naïve. La réflexion et le jugement ne manquent pas. En devenant plus sérieuse, elle deviendra une petite personnalité intéressante.

Jeannot le téméraire:—Sous des dehors froids il cache beaucoup de sensibilité. Le cœur est bon et le jugement est droit. La générosité n'est pas très accentuée. Et il aime ses aïeux. Un peu d'orgueil susceptible et d'amour-propre. Il est actif, ambitieux, rempli de bonne volonté. Humeur inégale qui nuit à la sûreté de son travail. Il manque parfois de sens pratique. La volonté est active, mais variable.

Griffe d'ours:—Il est naturellement autoritaire, mais de caractère assez souple cependant. Bienveillant, et ses griffes d'ours n'ont pas l'habitude de s'exercer cruellement. Il a bon cœur, et voit souffrir lui est une peine. Cependant, il y a dans cette écriture de l'égoïsme, on aime pas à se déranter. Il est actif, entreprenant, indépendant. Pas toujours constant... en amour, et il fait parfois de la peine à ses amis. Pas de vanité, mais un orgueil solide.

Sybil SOLITI.

A MAMAN

Offi! maman, que vous étiez belle,
Quand vos vingt ans
Souriaient dans votre prunelle.
Comme un printemps.

J'ai là, près de moi, sur ma table,
Votre portrait.
Il me sourit d'un air aimable
Et me distrait.

Maman, que vous étiez gentille,
Quand il fut fait!
Angé du ciel ou jeune fille?
On ne savait.

Combien de fois par jour j'oublie,
Le contemplant,
Jusqu'au livre que j'étudie,
Tout en baillant.

Que j'aime à voir votre sourire

Me caresser!
Il semble que vous allez me dire:
"Viens m'embrasser!"

Vous n'avez plus le frais visage
De vos printemps;
Ils ont marqué leur dur passage,
Vos cinquante ans.

Et cinquante ans sur une tête
Ne sont rien.
Surtout lorsque la vie est faite
De tant d'amours!

Déjà les cheveux blancs paraissent
Sur votre front,
A la bouche les rides laissent
Leur trait profond.

Mais vos regards, votre sourire
Sont aussi doux
Que ceux du petit qui j'admire,
Pensant à vous.

Charles Lemerrier.

pour nous tous, mon enfant! Te savoir si bien mariée! Et nous à l'abri du besoin! Il n'y a pas à hésiter, voyons, Valdez!

—Si, je dois réfléchir, dit fermement la jeune fille en se redressant et en se tournant vers son père. Un tel dilemme ne peut être pris en considération. D'ailleurs, ne faut-il pas avoir des informations sur le mariage de M. de Ghilic? Nous ne savons rien de M. de Ghilic, et nous ne pouvons même si à quelques sentiments religieux, et si sa femme pourrait voir ses convictions respectées.

N. de Noclaire eut un geste impatient. —Eh! te figures-tu qu'il soit un secrétaire? Il est catholique, naturellement comme tous les Ghilic; quant à être pratiquant, c'est chose peu probable. Mais il ne faut pas trop demander et d'autre volonté que celle de son mari, je vais écrire à M. d'Essil, s'il ne faut que cela pour te décider. En attendant sa réponse, tu réfléchiras à ton aise. Mais n'oublie pas qu'il s'agit pour nous de la misère ou de la sécurité, selon le parti que tu prendras.

Oh! non, elle ne devait pas l'oublier, pauvre Valdez! Toute la nuit, elle passa pour elle à tourner et à retourner dans son esprit la pénible alternative: ou la misère pour tous et la vie devenue un enfer pour elle par suite du ressentiment de son père — ou le mariage avec cet étranger.

Pourquoi donc cette dernière solution lui inspirait-elle une telle crainte? Elle ne savait pas le définir clairement. Naturelle et charmante, très mariée sur certains points par les responsabilités qui lui incombaient, et par son existence sévère, elle avait conservé sur d'autres l'exquise simplicité la fraîcheur d'impressions d'un enfant. L'extrême sérieuse de son caractère, sa piété profonde la préservaient en outre de toute tendance romanesque, et de tous desirs de luxe et de vanité. Aussi la première fois qu'elle vit M. de Ghilic, elle fut moins frappée de l'extérieur séduisant de cet étranger, qu'impressionnée par ce qu'il avait en cette physionomie, dans ce regard et ce sourire, d'énigmatique et d'inqui-

LES DIRECTIVES DE LA MODE

L'INFLUENCE DU PASSE SUR LA LA VOGUE DES TUNIKES

On note de plus en plus, dans les tendances de la mode féminine, un retour vers le passé. Les toilettes ont cette allure élanée, qui plait à tant de femmes, parce qu'elle dégage l'élégance des formes. La taille est très longue, sans ceinture, et la jupe est de longueur et de largeur plutôt conservatrices.

Dans d'autres modèles, la silhouette est très droite, très "empire" et les jupes à dix pouces de terre, environ. Les ensembles pour le sport sont en "jersey" de soie ou de laine, aux couleurs mêlées, et sont garnis de léopard, de civet ou de nutria. Les tailleurs sont de longueur trois quarts, à demi-ajustés et garnis de fourrure. On remarque fort, entre autres fantaisies, des fleurs en fourrure, ainsi que des bandes incrustées dans le vêtement. Comme tissus, les lourdes soies ottomanes, le popa vellas, les crêpes satins, sont à la vogue. Comme teintes, le violet, les verts-bleus, les cuivrés, les bronzes et les acajous, sont les plus recherchés pour les toilettes du jour. On allie le rouge et le bleu pour le soir. Les rayés écossais ont la faveur du public pour le sport et les tailleurs.

Certains costumes à trois pièces sont à la mode, généralement de fourrure, et sont garnis de grosses perles cabochon. Certaines robes de crêpe sont ornées de lourdes broderies de laine et de dentelle au crochet.

Dans d'autres étalages, toutes les jupes sont courtes et la silhouette droite. On y trouve aussi des tuniques fendues, aux manches longues et droites. On garnit certaines robes et manteaux de frange de soie. Pour les robes de soirée, on utilise les tissus métalliques, les brocards somptueux, ainsi que les voiles superbes, relevés de dentelle turquise et corail.

Les tissus de laine

Une revue générale du marché du drap et de la laine, pour toilettes féminines, révèle des tendances très conservatrices. Les cotés horizontaux se partagent les honneurs avec les cotés verticaux. Les flanelles trouvent une vogue assez prononcée, ainsi que les rayés écossais, ces derniers pour les jupes.

LE STYLE DIRECTOIRE

Le style Directoire paraît devoir influencer la mode et on le retrouve dans les hauts cols, les longues manches et les chapeaux à haute calotte carrée; mais il se passera encore du temps avant que la taille haute soit adoptée.

Les garnitures de boutons sur les vêtements de rue sont extrêmement populaires, et l'on voit les boutons convertis de tissus.

Les robes de dîner et les robes du soir sont des rêves de beauté et d'élégance, et sont les plus admirées parmi les importations parisiennes. Notons une robe de dîner en dentelle d'or, avec encolure haute ornée de nœuds de velours et de pompons d'autruche d'une délicate teinte rosée.

Nous voyons actuellement de la très jolie dentelle en fil brodé, de ton assorti à la robe ou écarlate, éclairer les robes sombres. Cette dentelle se pose en volants sur les cotés, aux bas des manchons, et de l'entre-deux, stimule souvent un panneau de l'encolure au bas de la jupe. La laize de la jupe est aussi très souvent sur les toilettes nouvelles. Les plis en groupes sur le devant ou dans le dos, bref, les plis quels qu'ils soient, sont très en vogue.

Les broderies de perles de crystal, infiniment jolies et si élégantes sur les toilettes d'après-midi ou les robes du soir, ont un succès digne de mention. Les boutons font fureur. Ils se placent très rapprochés et sont superposés. Dans le dernier cas, ils ont les grandes différences et sont tenus en place par de la soie qui forme comme des rais en passant par des trous au milieu de ces boutons qui prennent ainsi la forme de petites pyramides. C'est une façon tout à fait imprévue d'employer les boutons comme garnitures. La silhouette est droite et les robes courtes continuent de jour de la faveur de la mode.

La grâce des cascades et des draperies est conservée, mais elle est, auprès des élégantes qui en bordent encore leurs robes d'automne.

tant. Puis, aussi, qu'elle l'avait dit à son père, elle l'avait deviné aussitôt entièrement différent d'elle-même, la pauvre petite Valdez, habituée à la pauvreté, aux durs labeurs du ménage, ne connaissant rien des raffinements de la coquetterie, si opposée dans tous ses goûts aux femmes de son monde. Etait-il possible qu'elle devint l'épouse de ce M. d'Essil, grand seigneur? L'incompatibilité ne serait-elle pas trop forte entre eux?

Telle fut la question qu'elle adressa le lendemain matin au bon vieux curé de Saint-Savinien, lorsque, après une nuit d'insomnie, elle se rendit à l'église pour lui demander conseil.

—Voilà ma pauvre petite, une alternative bien grave, dit le prêtre en secouant la tête. Quant à ce point-là, la chose me semble très délicate, je ne puis que vous recommander de ne pas trop vous en inquiéter, puisqu'il s'agit de la vie de votre père, et que vous n'aurez pas une existence mondaine. C'est donc qu'il souhaite avant tout une épouse sérieuse, ce qui est tout à son honneur et doit vous inspirer confiance.

—Mais puis-je, loyalement, accepter sa demande, lorsque je n'ai pour lui que de l'indifférence — même plus que cela, — me semble-t-il? —

—Ceci est plus grave. Pourquoi cette défiance, mon enfant?

—Je ne sais trop pourquoi le curé. Il est si différent des hommes que j'ai vu jusqu'ici! Son regard a une expression que je ne puis définir, qui attire, et trouble à la fois. Puis, sous ses façons aimables, il est froid et hautain... et je crains qu'il ne soit très railleur, très sceptique. Enfin, monsieur le curé, pour résumer tout, je ne le connais pas, et c'est cet inconnu qui me fait peur.

—M. d'Essil ne pourrait-il vous donner des renseignements?

—Mon père va lui écrire. C'est un homme sérieux et loyal, il dira ce qu'il sait, certainement. La question religieuse me tourmente aussi. Je m'imagine que M. de Ghilic est un incroyant.

Ma pauvre petite, votre cas est à peu près le même que celui de M. de Ghilic. Refusez, puisque l'idée de cette union vous inspire tant de crainte. Mais il y a vos vœux. On vous demande un sacrifice, M. d'Essil vous le fera, mais le faire, Valdez, mais il

Dans le monde de la mode, on anticipe une grande vogue des tuniques pour les vêtements de l'hiver, pour les sorties de l'après-midi et du soir. Ces tuniques sont faites de tissus semblables à ceux que l'on porte aux bals, drap ou dentelle métallique. On utilisera aussi le velours avec le chiffon et le crêpe George. Pour la toilette du jour, la tunique sera faite de crêpe de Chine, de satin ou de soie faille, avec garnitures appropriées sur le devant et dans le dos. Beaucoup de modèles ont les manches longues avec poignet de fantaisie. Comme garnitures, on utilisera les fourrures, les franges et les glands. Quelques tuniques sont accompagnées d'écharpes ou de tours de cou.

Certaines blouses tuniques sont en crêpe brocard, d'autres de crêpe brodé sur tout le dessus de petits motifs en deux couleurs, d'autres de broderies de chenille. On utilise aussi, comme garnitures, le soutache et le cuir de fantaisie.

LES MANTEAUX D'HIVER

Au moment où l'automne perd sa munificence de couleurs et que les jours sont plus glacés, la femme tourne son regard vers les vêtements plus chauds et, par conséquent, plus chauds. On peut dire que jamais un choix plus considérable et plus attrayant de manteaux, entr'autres vêtements de saison — n'a été offert aux femmes que cette année. La plupart des manteaux ont la ligne droite et unie, si élégante dans sa simplicité. D'autre part, les garnitures en fourrure sont magnifiques, opulentes. Telles sont les deux principales caractéristiques de la mode cet hiver, en ce qui concerne les manteaux.

Parmi les modèles que l'on offre, on remarque celui à double revers, très sobre de lignes, mais dont les revers échoués peuvent être doublés de fourrure. Les jeunes filles, surtout, ont un faible pour ce modèle.

Naturellement, il y a le modèle directoire, de l'époque des "incroyables", avec sa triple colletterie. Quelques directoires ont le col très large, ainsi que les revers, généralement en fourrure.

La fantaisie est surtout remarquable dans les garnitures. Il y a des cols, des revers et des manchettes en fourrures de toutes sortes et pour tous les goûts. Les peaux les plus en faveur sont le léopard, le phoque, l'écureuil, la bête puante, le castor, le renard, le lynx, le rat musqué, la loutre, etc.

Quant aux matériaux pour le corps du manteau on y retrouve les épaisses soies cotées, les lourds satins, ainsi que tous les draps.

QUANT AUX CHAPEAUX

Pour l'hiver on ne signale pas de changements radicaux, quant aux chapeaux. Les formes les plus usitées sont toujours à couronne élevée et ajustée à la tête. Le feutre et le peluche sont les matériaux les plus recherchés. Les chapeaux à plumes se retrouvent dans toutes les collections, mais en petit nombre.

De partout, on signale un nouveau modèle, avec couronne à pointe, généralement en feutre, et garni au milieu d'un pompon ou d'une touffe de plumes. On annonce pour un temps rapproché l'intrusion d'un turban en brocard métallique, quelques fois mêlé de velours, et se portant avec des chapeaux de même nuance. La plume d'autruche ou celle de paon servira de garniture à ce nouveau modèle.

La demande se fait également pour les grands comme pour les petits chapeaux, ce qui est de bon présage pour le succès de la saison. Au début, on remarque dans les étalages, plus de grands chapeaux que d'habitude. Il y en a de même dans les maisons de gros. On peut donc s'attendre à une grande vogue pour les grands chapeaux.

Quelques modèles avec couronne à sections et plus large, ont un bord relevé, quelques en Naposon. De façon générale, tous les chapeaux sont de formes plutôt petites, pour le bénéfice de celles qui ont les cheveux coupés. Parmi ces modèles turban, il y en a un qui s'appelle le "Pirate", non très suggestif, car il est fait de tissu de clinquant en deux teintes, l'un vert et argent, l'autre, argent et rose. Le tissu est drapé sur la couronne de façon à former une queue et se termine en forme de deux lances, qui retombent sur l'oreille droite.

RECETTES PRATIQUES

Soupe blanche:—Passez au tamis deux ou trois petites pommes de terre que vous aurez fait bouillir, mêlez avec deux tasses d'eau, une demi-tasse de lait, et une demi-tasse de bouillon consommé, si vous en avez. Assaisonnez au goût avec poivre, sel et graine de céleri moulu. Laissez jeter un bouillon pour servir.

Soupe aux oeufs et au lait:—Faites bouillir du lait sucré-le lorsqu'il aura bouilli, battez des jaunes d'œufs dans un vase, versez votre lait bouillant dessus et en tournant, mettez du pain coupé en tranches minces dans une soupière, trempez et servez.

Parfait:—Prenez du tapioca que vous ferez cuire au bouillon et passez à l'étamine. Liez avec un jaune d'œuf et un peu de crème douce. Ajoutez un verre de sherry ou de cognac. Versez le consommé brûlant peu à peu, en tournant constamment.

Potage crème de céleri:—Mettez sur le feu, en les couvrant d'eau froide quelques os et des déchets de viande (ce que vous avez enlevé au filet de bœuf aux côtelettes de mouton, etc., pour les parer), et, si vous en avez, une carotte de volaille, salez, et faites cuire doucement.

Ecumez après une heure de cuisson puis ajoutez au potage 3 ou 4 têtes de céleri, raves coupées en morceaux et un beau poireau. Faites cuire encore pendant 1 heure, puis passez le potage au tamis pour le débarrasser d'os et des légumes. D'autre part, vous aurez fait revenir dans du beurre une cuillerée de farine par chopine de potage. Tournez jusqu'à ce que vous obteniez un roux de belle couleur, puis versez-y peu à peu le potage en tournant.

Sauce tomate:—Otez les pépins et le jus d'une certaine quantité de tomates; mettez les ainsi purgées, dans une casserole avec beurre, oignons, bouquet garni, sel, poivre, girofle, mouillez avec du bouillon, faites bouillir pendant une heure. Passez le tout à l'étamine pour en obtenir une purée, que vous éclaircissez ensuite en y ajoutant du bouillon, si cela est nécessaire.

Oeufs à la crème:—Faites bouillir de la bonne crème jusqu'à ce qu'elle soit réduite de moitié, salez peu, cassez dedans vos œufs; retirez aussitôt que le blanc est suffisamment pris et servez.

Oeufs à la canadienne:—Battre six œufs, avec du sucre à votre goût et des amandes amères peçées, faites bouillir une pinte de lait et jetez-y les six œufs doucement, en les brassant avec une cuillère à soupe. Laissez cuire pendant quelques minutes, placez-y les œufs durs coupés en rondelles, saupoudrez de persil haché et servez très chaud.

Croque-monsieur:—Prenez de fins rectangles de pain rassis. Faites-les dorer dans du beurre suffisamment pour être imprégnés; pas trop pour qu'ils ne soient pas durs. Joignez les deux par deux, en y intercalant une très fine tranche de jambon que vous saupoudrez des deux côtés, largement de fromage de Gruyère. Mettez au four le temps nécessaire pour fondre le fromage et servez très chaud.

Bûches trifluviennes:—Rapez les 4 chapeaux de chocolat, ajoutez-y un blanc d'œuf battu en neige et 2 onces de sucre en poudre, puis mettez en petites pyramides et terminez en passant au four sur du papier saupoudré de sucre.

Pommes de terre à la crème:—Faites cuire des pommes de terre. Après cuisson, coupez-les en petits carrés, mettez-les dans un peu de crème bouillante, laissez chauffer doucement quelques minutes, au moment de servir ajoutez un peu de beurre frais et de sel.

Biscuits fleurissants:—2 tasses de beurre, 4 tasses de sucre, deux cuillerées à thé de soda, quatre cuillerées à thé de crème de tartre; brassez le beurre et le sucre, 5 œufs battus, les blancs et les jaunes séparément; ajoutez deux tasses de lait, dix tasses de farine; mettez dans des moules.

Gâteau de noix:—Une tasse de sucre, une demi-tasse de beurre, une demi-tasse de lait doux, deux œufs, deux tasses de farine, deux cuillerées à thé de poudre à pâte, une tasse d'amandes de noix longues hachées, une demi-tasse de raisin. L'on peut employer d'autres noix si on le préfère.

Gâteau aux pommes:—Prenez deux tasses de mélasse que vous ferez bouillir 15 minutes; ajoutez-y 3 tasses

LETTRE DES MISSIONS

Roma via Maseru, Basutoland

Bien chère petite sœur,
Je ne sais trop remercier cette bonne Dame, pour le 30 dollars d'intentions de messes qu'elle a bien voulu me faire parvenir. Dis-lui bien de ma part que ces livres qu'elle veut me faire parvenir seront accueillis avec le plus grand plaisir puisqu'ils seront très utiles, en particulier à mes Séminaristes qui ne peuvent même pas se procurer un crayon. Grâce à Dieu, beaucoup de bonnes mamans canadiennes, s'empressent de me venir en aide par de généreuses aumônes et tout un tas de choses très utiles.

Je dois te dire que je reviens de Maseru avec sa Grandeur notre Vicair Apostolique. Une chevauchée de vingt-quatre milles sous un soleil tropical, j'en aurais fait cinquante afin de me procurer le plaisir de souhaiter la bienvenue et causer un peu avec ces chers délégués du Canada qui sont en voyage à travers les différentes colonies de l'Empire Anglais. Monsieur le Séigneur Boyer de passage au Natal, où il tint à donner des conférences en français, se faisant interpréter auprès des Anglais et des Boers de la Colonie, par principe, afin d'affirmer votre existence au Canada, avait demandé à Monseigneur Delalle, Evêque de Durban, s'il était possible de me rencontrer à Maseru, Capitale de notre protectorat. Je ne savais pas alors qu'un monsieur Chevier, un de mes cousins, faisait partie de cette délégation en compagnie de Monsieur Balfard de l'Islet et de ce brave Monsieur Foster, enfin qui se distinguait par un magnifique discours à Maseru, dans un grand banquet donné à l'occasion de la visite officielle du Haut-Commissaire accompagné de son Epouse: la princesse Alice, sœur de la reine d'Angleterre.

Monsieur Foster déclara avec flamme et une conviction qu'il sut commettre, que les Boers et les Anglais oublient malheureusement au Sud-Afrique — que tous tant que nous sommes nous n'étions ici que pour profiter les indigènes de notre civilisation. Rappelons-nous dit-il, ce que nous étions nous-mêmes et soyons pour les autres ce que l'on a été pour nous. Vous n'êtes point ici pour vous enrichir au profit du faible. Hélas! il faut vivre au Sud-Afrique pour comprendre la justesse de ses remarques et combien le Juif, l'Anglais, et le Boer succent l'indigène. C'est un véritable esclavage comme autrefois. Les pauvres indigènes, pourtant très prolifiques, sont des peuples destinés à disparaître parce que on les tue au fond des mines, où ils n'en sortent que pour mourir de tuberculose. Je suis dans un pays de soleil et jamais je n'ai vu autant de tuberculose qu'au Basutoland.

Pour cause: les mines. Le Haut-Commissaire lui-même Monsieur Thomas, secrétaire des Colonies en Angleterre, notre Vicair Apostolique et tous les hommes sérieux se sont empressés de féliciter chaleureusement Monsieur Foster. Monseigneur Cenez disait à qui voulait l'entendre que le plus beau discours, l'homme sérieux qu'il entendait au banquet, c'était celui de ce vieux venu du Canada. Vive le Canada! Tous ont produit une très bonne impression. Voilà de l'apostolat fructueux et j'espère que l'on cessera de nous faire passer pour des mœurs ou un peuple dégradé vivant comme des sauvages au milieu des forêts de l'Extrême Amérique. Monsieur le Séigneur Boyer est déjà retourné en France pour cause de santé. Tous semblent contents de leur passage au pays des cannibales, des peuples qui font la pluie. Cependant pauvres indigènes ils sont bien à plaindre cette année par cette terrible sécheresse.

Voilà, chère petite sœur, cette pauvre lettre.

Je te bénis du haut de mes montagnes. Merci à mes chers bienfaiteurs qui travaillent avec moi, à créer au sud du tropique du Caprienne un petit Séminaire pour nos pauvres Bantus. Et moi la maman d'un prêtre indigène par la prière et de petites aumônes, n'est-ce pas se procurer une belle couronne pour le ciel.

Otilon Chevier, O.M.I.

de pommes tranchées et faites bouillir 1 heure. Quand elle est froide, ajoutez deux œufs et brassez bien, deux tiers de tasse de beurre, une tasse de lait doux, une cuillerée à soupe de soda, trois tasses de farine, du clou, de la canelle, du piment et de la muscade.

tout de suite, tout de suite!"

Personne ne paraissait penser à la possibilité d'un refus. Et Valdez le cœur serré par l'angoisse, songeait que rien, humainement, ne la sauverait de cette union.

La réponse de M. d'Essil arriva promptement. Il disait avec franchise tout ce qu'il savait sur Elie, ses doutes, ses inquiétudes, et aussi ses soupçons de qualités plus sérieuses que ne le faisaient penser les apparences.

M. de Noclaire ne lut pas cette lettre à sa fille. Il passa sous silence ce qui était défavorable et s'étendit longuement sur le reste, insistant sur ce fait que la conduite de M. de Ghilic ne laissait pas prise à la critique, et qu'il tenait à ce qu'il ne fût, il tenait à avoir une épouse très bonne chrétienne.

—Un indifférent! murmura Valdez avec tristesse.

—Eh! tu t'occuperas à le convertir, voilà tout! C'est déjà très bien suppose? Valdez, d'un geste inconscient, froissa ses mains l'une contre l'autre.

—Cela m'est dur, mon père! Je vous assure qu'il faut vraiment que nous soyons dans cette situation pour accepter un mariage dans ces conditions.

M. de Noclaire bondit.

—Mais tu es folle à lier! A-t-elle jamais idée d'une jeune fille pareille! Il n'y a pas à discuter avec toi, du moment où tu as des semblables raisonnements et un mental aussi extravagant.

—Une dernière hésitation angouilla l'âme de Valdez. Elle murmura intérieurement: "Mon Dieu! s'il faut faire ce sacrifice, je le ferai, pour eux, et avec la volonté de remplir tout devoir envers l'Etat." Alors, d'une voix ferme, elle répondit:

—Ce sera oui, mon père.

(A CONTINUER)

—Eh! tu t'occuperas à le convertir, voilà tout! C'est déjà très bien suppose? Valdez, d'un geste inconscient, froissa ses mains l'une contre l'autre.

—Cela m'est dur, mon père! Je vous assure qu'il faut vraiment que nous soyons dans cette situation pour accepter un mariage dans ces conditions.

M. de Noclaire bondit.

—Mais tu es folle à lier! A-t-elle jamais idée d'une jeune fille pareille! Il n'y a pas à discuter avec toi, du moment où tu as des semblables raisonnements et un mental aussi extravagant.

—Une dernière hésitation angouilla l'âme de Valdez. Elle murmura intérieurement: "Mon Dieu! s'il faut faire ce sacrifice, je le ferai, pour eux, et avec la volonté de remplir tout devoir envers l'Etat." Alors, d'une voix ferme, elle répondit:

—Ce sera oui, mon père.

(A CONTINUER)

—Eh! tu t'occuperas à le convertir, voilà tout! C'est déjà très bien suppose? Valdez, d'un geste inconscient, froissa ses mains l'une contre l'autre.

—Cela m'est dur, mon père! Je vous assure qu'il faut vraiment que nous soyons dans cette situation pour accepter un mariage dans ces conditions.

M. de Noclaire bondit.

—Mais tu es folle à lier! A-t-elle jamais idée d'une jeune fille pareille! Il n'y a pas à discuter avec toi, du moment où tu as des semblables raisonnements et un mental aussi extravagant.

—Une dernière hésitation angouilla l'âme de Valdez. Elle murmura intérieurement: "Mon Dieu! s'il faut faire ce sacrifice, je le ferai, pour eux, et avec la volonté de remplir tout devoir envers l'Etat." Alors, d'une voix ferme, elle répondit:

—Ce sera oui, mon père.

(A CONTINUER)

FEUILLETON du "BIEN PUBLIC"

ENTRE DEUX AMES

PAR M. DELLY

—Écoute, dit-il d'une voix saccadée je vais te dire les conséquences d'un refus de ce genre. J'avais engagé les quelques fonds qui nous restaient dans des opérations financières paraissant annoncer des chances sérieuses. Ces jours derniers, j'ai appris que cette affaire périssait. Si j'en retire le quart, je devrai m'estimer satisfait. Alors, ce sera la misère, comprends-tu Valdez? la misère noire. Les Haut-Sapins seront vendus pour un morceau de pain et nous irons mendier sur les routes.

Valdez, écarlée par cette révélation, demeurait sans parole. Il poursuivait.

Si tu épouses M. de Ghilic, tout change, car naturellement, celui-ci ne laissera pas dans le besoin les parents de sa femme, il pourvoira

AVIS

JEUDI, 13 NOVEMBRE, est le dernier jour pour le paiement des taxes. Après ce jour une charge additionnelle de 6% sera faite sur tout compte.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE L'EST DU CANADA

Les directeurs de la seule ligue de hockey de la province se réunissent, ici, dimanche.

INCERTITUDE

Les directeurs de la ligue de hockey de l'Est du Canada ont tenu une importante réunion aux Trois-Rivières, dimanche, alors que les intérêts de la ligue furent discutés et que l'on arrêta le programme pour la prochaine saison. Le point qui intéressa le plus les directeurs fut surtout la difficulté dans laquelle se trouve le club Victoria avec l'Arena Mont-Royal. Le Victoria a un contrat avec l'Arena pour la prochaine saison et voudrait racheter sa liberté. La direction de l'Arena n'a pas voulu accepter l'offre de règlement de \$2,000.00 faite par le Victoria et il est probable que si cet imbroglio ne se règle pas d'ici quelques jours la ligue suspendra ses opérations.

On a considéré aussi l'admission du M. A. A. de Montréal dans la ligue, mais elle fut rejetée, les clubs National, Ste-Anne et Trois-Rivières s'y objectant.

Les cinq clubs du circuit étaient représentés par leurs directeurs respectifs. Le Major Gendron de Québec occupait le fauteuil de président et M. Emile Dion aussi de Québec remplissait sa charge de secrétaire.

Les Sons of Ireland étaient représentés par MM. W. J. Atkinson et Gordon McLeod; le National par M. X. E. Narbonne; le Ste-Anne par M. Foley; le Victoria par M. Holland et le Trois-Rivières par MM. Bellefeuille et Nap. E. Godin.

L'un des représentants du club de Québec a déclaré que l'équipe était actuellement complète et n'attendait que la glace pour se mettre à l'œuvre. L'équipe trifluvienne est complètement formée et on n'attend plus que la réponse de quelques joueurs pour que l'équipe soit complètement formée.

Il est question de faire un échange de Herbie Rhéaume avec les Sons of Ireland pour Turgeon et deux joueurs d'avants. Cette question sera décidée sous peu.

Le Trois-Rivières pourra compter aussi sur les services de Fred Leclerc, Gouvenneville, Duvall, Gariépy, Gagnon, Kelley et probablement Charles LaCroix.

Il est question aussi de Fernand Hamel comme gardien de buts pour le club local et nous ne voyons pas pourquoi on ne ferait pas jouer ce trifluvien qui est de première force avec le club local.

Nous espérons avoir des nouvelles définitives sur les joueurs qui formeront l'équipe locale d'ici quelques jours et c'est avec plaisir que nous en ferons part à nos lecteurs.

DEFAITE DU NOUVELLISTE

L'équipe de Turcotte & Bergeron a causé, samedi, une surprise dans la Ligue des Imprimeurs en triomphant dans deux parties sur trois de l'équipe du Nouvelliste Blanc.

Ecrasé dans la première partie par 103 points, elle prit la seconde par un point et la troisième par 53. Turcotte joua 504 et Héroux 501.

Le Nouvelliste Violet a gagné par défaut contre le Chronique, qui ne fera plus à l'avenir partie de cette ligue. Robert joua 510 dont une partie de 203.

Voici le résultat détaillé des parties de samedi.

TURCOTTE & BERGERON	
Boisvert	96 124 139—359
Bergeron	121 165 184—470
Turcotte	154 168 182—504
	371 457 505 1332

NOUVELLISTE BLANC	
Paradis	125—125
Cloutier	142 137—280
Côté	151 145 180—476
Héroux	181 173 147—501
	474 456 452 1332

T. & B. gagnent 2 parties.

CHRONICLE	
Absent.	

NOUVELLISTE VIOLET	
Bergeron	142 159 169—470
Dion	158 142 154—454
Robert	203 147 160—510
	503 448 483 1434

Nouvelliste Violet gagne 3 parties.

POSITION	
Nouvelliste Blanc	6 3 .667
Turcotte & Bergeron	5 4 .555
Bien Public	5 4 .555
Nouvelliste Violet	2 7 .222

ST-MAURICE BLANCHIT SON ADVERSAIRE

C. P. R. perd trois parties contre les fabricants de papier après avoir fait une lutte superbe. Canipco défait le St-Philippe

ARTHUR CHRETIEN BRILLE

Le St-Maurice Paper a blanchit son adversaire le C. P. R., hier soir, dans une partie régulière de la ligue de quilles de la Cité.

Les fabricants de papier durent jouer 925 dans la première partie pour ne gagner que par 41 points. Ils jouèrent 926 dans la seconde tandis que C. P. R. jouait 851. La dernière partie fut une déroute complète pour les employés du chemin de fer qui ne roulerent que 729 et perdirent par 143 points.

Arthur Chretien, capitaine des protégés de Thos. Wark, roula le plus gros total en trois parties avec 617 et la plus forte partie simple avec 234.

Marco joua aussi une partie remarquable avec 591 et des parties simples de 191, 203 et 197.

Canipco après avoir débuté très pauvrement dans la première partie se révéla dans la seconde et joua un total de 937. Ce club défait encore le St-Philippe dans la dernière partie par près de cent points de majorité.

Bouchard se distingua en jouant 225 en partie simple et 555 en série.

Voici le résultat de ces parties.

C. P. R.	
F. Hamel	168 184 148—500
H. Bettez	201 171 148—520
Verner	167 186 132—485
Bonenfant	169 162 180—511
A. Hamel	179 148 121—448
	884 851 729 2464

ST-MAURICE PAPER

R. Bettez	159 168 149—476
Lamy	181 183 186—550
L. Chretien	198 138 153—489
Marco	191 203 197—591
A. Chretien	196 234 187—617
	925 926 872 2723

St-Maurice Paper gagne trois parties.

CANIPCO

Robert	160 209 145—514
Gélinas	130 173 155—458
Gélinas	135 152 177—464
Bouchard	139 225 191—555
Montambault	142 178 156—476
	706 937 824 2467

ST-PHILIPPE

Ouellette	152 168 176—496
Millette	116 120 107—343
Langlois	171 162 153—491
Normandin	198 166 163—527
Rochelleau	144 175 126—445
	781 791 729 2301

Canipco gagne deux parties.

LE CANADA PARADIS DES TOURISTES

D'après M. A. S. McLean, surintendant général des hôtels du Canadian National les conventions et les touristes étrangers se dirigent de plus en plus vers le Canada. Il base sa déclaration sur le fait que les hôtels de sa compagnie ont connu une meilleure saison que jamais cet été.

Minaki Inn, qui reçoit surtout des visiteurs de Winnipeg pour la fin de semaine a souffert de la température pluvieuse et n'accuse pas une augmentation de visiteurs sur l'an dernier. En revanche Highland Inn, a reçu dix fois plus de monde et Nipigon Lodge fameux rendez-vous des pêcheurs, 25 fois plus. Bigwin Inn a reçu 37 pour cent de plus de visiteurs et 125 pour cent de plus de conventions.

Les résultats les plus encourageants ont été obtenus à Jasper Park Lodge l'hôtelier célèbre du Canadian National dans les Rocheuses qui a reçu 40 pour cent de plus de visiteurs. L'on s'attend qu'avec l'ouverture du nouveau terrain de golf l'an prochain l'augmentation soit proportionnée aux améliorations faites.

La présence des guides suisses a aussi beaucoup contribué à attirer à Jasper Park Lodge les alpinistes désireux de profiter des services de ces montagnards expérimentés. Ces guides ont été réengagés pour 1925.

MOYENNE AU 8 NOVEMBRE

Héroux	9 1603 178 1
Côté	9 1458 162 0
Gélinas	9 1435 159 4
Pinsonault	9 1415 157 2
Champagne	3 449 149 6
Bergeron L.	9 1316 146 2
Turcotte	9 1289 143 2
Robert E.	9 1282 142 4
Boisvert	9 1276 141 7
Cloutier	5 687 137 4
Robert Ed.	6 638 123 0
Dion	6 712 120 3
Paradis	4 465 116 2
Poulin	3 289 96 3

MAIRES ANTI-CURES

Les gens du cartel des gauches n'ont rien oublié, ni rien appris. La guerre a passé sans leur ouvrir les yeux sur la malaisance de leur anticléricalisme; ils n'ont pas oublié leurs anciens procédés de guerre à l'égard des catholiques, et ils s'apprennent à les employer de nouveau, revus et perfectionnés.

Pour nous, catholiques, nous avons trop oublié. A l'appel de la patrie, il y a dix ans, nous nous sommes précipités dans les bras de l'union sacrée, trop heureux d'oublier, en face de l'ennemi, les coups que nous avions reçus chez nous jusqu'à la veille de la guerre; nous pensions que le réime absurde autant qu'absolu avait définitivement vécu, et que rien ne le ressusciterait plus. Alors, formés à l'école du pardon, nous avons oublié.

Il faut nous ressouvenir. Le régime est revenu: il fournit ses armes, il pratique des reconnaissances, il dresse son plan d'attaque.

Il est temps de penser à la défense catholique!

Je voudrais soulever ici un coin, un tout petit coin, du voile du passé. Montrer le ridicule et l'odieuse de certains actes, c'est contribuer à ce qu'ils ne se renouvellent plus. Et puisque d'autres parlent aux Alsaciens et aux Lorrains des beautés de la Séparation de l'équité de la Laïcité, il est utile de leur montrer, par des faits, à quoi avaient abouti ces choses que l'on célébrait avec des majuscules, pour faire croire à leur grandeur, et qui se transformaient en persécution, en tracaseries, en persécutions, témoignant, chez leurs auteurs, d'une haine grande, mais d'une intelligence minuscule.

Il y aurait un chapitre intéressant à écrire (je ne ferai que l'esquisser) sur l'attitude d'un certain nombre de maires, pendant les neuf ans qui s'écoulèrent de la loi de Séparation à la guerre avec l'Allemagne.

Ces maires, qui n'avaient jamais vu demander et prêter la séparation que dans les journaux sectaires, s'imaginèrent que cette loi n'était et ne pouvait être qu'une officielle déclaration de guerre au catholicisme. Ils se crurent désignés comme les anti-cures de leur commune, chargés de combattre l'autre curé, de l'empêcher d'agir, de parler, d'aller et de venir, de sonner ses cloches, de diriger ses enfants de chœur et de catéchismes. Ils le suivirent, le firent espionner, lui dressèrent des contraventions à propos de tout et à propos de rien.

Vous croyez que j'exagère? Voici des faits.

J'ai parlé des cloches. Leur sonnerie était ce qui ennuyait le plus les maires anticléricals. Aussi en réglementèrent-ils l'usage à l'envi... en les interdisant le plus possible.

La maire de Salins réduisit à cinq minutes le tintement des cloches à l'heure des offices. Jaloux de ses lauriers, le maire de Montagnac (Basses-Alpes), en fixe la durée à trente secondes au maximum. Je pense que, par un second arrêté, il a fait cadeau au garde-champêtre d'une montre à cadran de secondes, pour qu'il pût, à la trente et unième seconde, s'élaner dans l'église et dresser procès-verbal au curé.

Dans la Charente-Inférieure, un curé avait refusé de recevoir à l'église le corps d'un défunt. Le maire fit enfoncer la porte du lieu saint, pour y faire pénétrer de force le cercueil. J'ignore s'il présida lui-même à l'ab-

- CE SOIR - à l'Académie De La Salle

WHIST-CONCERT

Par l'Association des Anciens Elèves.

Les plus beaux prix jamais vus aux Trois-Rivières.

Venez en foule. --- Il y aura de la belle musique.

SALLE STE-CECILE A 8 HEURES DU SOIR.

TRAGEDIE "HORTENSE"

dramas des mauvaises compagnies. En 3 Actes.

"COMEDIE DE CHOIX"

En un acte

Les deux interprétées par un groupe de jeunes filles de la paroisse Ste-Cécile

LE MARDI, 11 NOVEMBRE 1924

Le plan de la salle pour le lundi sera déposé chez Geo. Cadorette, épicer, rue Ste-Cécile et pour le mardi soir chez J.-A. Côté, marchand, coin St-Charles et Hertel.

Par contre, si le son de la cloche est gênant lorsqu'il s'agit d'un office religieux, il devient agréable à entendre lorsqu'il s'agit d'un enterrement civil... et quelques maires ordonnent la sonnerie des cloches pour les funérailles des libres penseurs. Celui de Commerce (Jura) est de ce nombre, et le juge de paix de Chausson lui donne raison par un jugement ainsi motivé:

"Sous un régime qui a pour devise l'égalité, on ne comprendrait pas que, pour un citoyen dont le labeur a été continu, qui s'est éteint dans les bras de sa femme et de ses enfants en pleurs, on ne puisse annoncer sa mort au son des cloches parce qu'il a voulu s'affranchir des rites de l'église... alors qu'en raison de sa capacité sonore et de sa position élevée, la cloche est utilisée pour annoncer la traite des vaches."

Il est des jours où les interdictions de sonneries cadrent précisément avec la législation de l'Eglise: ce sont les jours saints. Mais on a vu des maires ordonner la sonnerie des cloches, le vendredi saint... On a mieux encore à Montcy-Saint-Pierre (Ardennes) des enfants de chœur, qui s'en allaient dans les rues en agitant une crocette, furent poursuivis pour sonnerie de cloche!... Ce serait à rire, si ce n'était bête à pleurer...

Une autre "bête noire" des maires anti-cures ce sont les processions. Aussi un certain nombre les interdisent, pour le bon ordre de la circulation, réservant leurs faveurs aux cortèges de la libre pensée. Citons entre autres le maire de Thonon (Haute-Savoie). Quant à celui de Saint-Trinité (Vaucluse), il avait sacrifié aux droits de la vieille gaité française par cet arrêté:

"Il est défendu à M. le Curé de s'occuper de ce qui regarde les processions. Il sera tenu de les suivre quand nous lui en donnerons l'ordre."

"La force armée est chargée de donner force de loi au présent arrêté."

Une ordonnance analogue de M. le maire de Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) amenait sur les bancs de la justice de paix d'Ecouen M. le curé de cette paroisse, qui se voyait condamner par un jugement où l'on pouvait lire ce attentus stupéfiants:

"Attendu que cette singulière théorie (celle de M. le Curé) est en contradiction flagrante avec le conseil: "Rendez à César ce qui est César", donné à ses premiers disciples par le Nazareen, seudofondateur de la religion qui le contrevenant prétend honorer et servir..."

Il semble qu'après cela il n'y eût plus qu'à tirer l'échelle. Ne la tirons toutefois qu'après avoir rappelé la condamnation du suisse de Noyers (Yonne). Il était allé de chez lui à l'église et en était revenu avec son pantalon d'uniforme: délit de procession!... qui lui valut une double amende: la première pour être allé de chez lui à l'église dans un costume "servant à l'exercice du culte", la seconde pour être revenu de l'église chez lui avec le même pantalon séduisant. Cette deuxième condamnation me laisse rêveur... car voici le problème: étant donné que le suisse était venu à l'église avec ce pantalon, comment pouvait-il la quitter avec un autre?

Les maires anti-cures ne se croyaient pas obligés de résoudre pareils problèmes...

On pourrait me dire: "Les maires n'intervenaient contre les cures que lorsque ces derniers sortaient de leur église, la procession faisait le tour du village, la cloche le remplissait de ses harmonies. Si les cures étaient restés chez eux, les maires ne seraient pas allés les y trouver!"

Erreur! Il y eut d'abord, à la suite de la loi de Séparation, les décrets de messe: c'était une illégalité de dire une messe sans autorisation préalable, accordée sans doute une fois pour toutes. Les prêtres de France se passèrent de cette autorisation... et il fallut retoucher la loi de Séparation (celle loi intangible!) pour nous accorder une liberté que nous ne sollicitons nullement, ayant commencé par la prendre.

De ces décrets de messe il reste un pittoresque souvenir, la sentence d'un juge de paix de l'Orne, condamnant un curé à un franc d'amende et basant son arrêt sur ce considérant:

"Attendu que le curé X... a dit la messe basse à voix haute, et que les paroles échangées entre l'officiant et le répondant constituent une conférence..."

En ce temps-là, l'ellébore devait coûter très cher...

Dans la Charente-Inférieure, un curé avait refusé de recevoir à l'église le corps d'un défunt. Le maire fit enfoncer la porte du lieu saint, pour y faire pénétrer de force le cercueil. J'ignore s'il présida lui-même à l'ab-

soir. Mais je sais qu'il dut payer les frais de réparation de la porte, le conseil municipal n'ayant rien voulu savoir.

Vers la même époque, un maire du Var interdisait de faire figurer plus de deux enfants de chœur dans les cérémonies funéraires. Il fit condamner le curé récalcitrant à trois francs d'amende, et il fallut aller en cour de Cassation pour rétablir les droits du bon sens.

A. L... dans le Jura, le maire écrivait au curé: "Pour des motifs qui me sont inconnus, des enfants ont été rejetés pour la première communion. Il n'est pas admissible de faire systématiquement des catégories en séparant en deux les enfants. Je ne vous louerai le presbytère que si vous renoncez à cette élimination. J'attends une réponse immédiate par le retour du porteur de la présente."

Un curé qui "séparait en deux les enfants!" On comprend que M. le Maire soit intervenu! Salomon lui-même n'en aurait fait qu'une menace.

Terminons cet article par l'histoire de l'harmonium de Surfont. J'ai raconté, il y a quinze ans, cette histoire dans la Réponse. Elle mérite d'être redite.

Un beau jour parut à Surfont l'arrêté suivant:

Nous, maire de la commune de Surfont, arrondissement du Mans, canton de Montfort, Sarthe.

Vu la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat,

Vu la lettre de Monsieur le Préfet de la Sarthe en date du 13 avril 1903, Vu mon arrêté de ce jour.

Arrêtons: Art. 1er.—Pour mettre fin aux plaintes qui nous sont adressées, nous défendons à Mlle Marie Bouvier, domestique chez Mme Waltz, propriétaire à Surfont, de se servir de l'harmonium de l'église—comme elle ne connaît pas cet instrument elle peut le détériorer, sans mon autorisation personnelle.

Art. 2.—Nous invitons Mlle Bouvier à se conformer à notre arrêté sous peine d'encourir les peines et les amendes autorisées par la loi.

A Surfont, le 17 avril 1908.

Le Maire,

Pasquier.

Tout est amusant dans cet arrêté. Amusante la référence à la loi de Séparation. En vertu de cette loi, le gouvernement dit à l'Eglise: "Nous ne vous connaissons plus, chacun chez nous." Et le résultat de chacun chez soi est de permettre à M. le Maire de légiférer sur l'harmonium de l'église!

Amusante la restriction apportée par M. le Maire à sa prohibition: Mlle Bouvier pourra se servir de l'harmonium "avec l'autorisation personnelle" du magistrat. Mais celui-ci vient de constater que Mlle Bouvier ne connaît pas l'instrument et risque de le détériorer. Et l'on se demande en vertu de quel miracle l'autorisation de M. le Maire donnera à l'organiste la science de l'harmonium et garantira celui-ci contre toute détérioration...

Amusantes, les menaces de M. le Maire: il ne brandit pas seulement l'amende, mais les autres peines: lesquelles, mon Dieu! En dehors de l'amende, je ne vois que la prison!

Amusante enfin, la signature qui figure au bas de ce texte: quand on pense qu'un tel arrêté est signé: Pasquier... Le nom d'un des plus grands légistes français.

Terminons par un triste chapitre.

Il s'est trouvé des maires ou des préfets pour faire la guerre aux catholiques à coups de bons de pain et autres secours, promis à ceux qui sacrifieraient leur conscience, retirés à ceux qui résistent fidèles à leur devoir!

A Creil (Oise), une délégation s'était rendue à la mairie où elle fut reçue par le maire. Celui-ci écouta d'abord les protestations de ses administrés, au sujet de l'expulsion projetée des Petites Soeurs des Pauvres. Puis il leur dit: —C'est bien, laissez-moi les listes de signatures (il y en avait cinq mille) Je les lirai attentivement, et je vous promets que ceux qui ont signé ne recevront plus jamais les secours de l'Assistance publique!

A Penestin (Morbihan), la commission administrative du bureau de bienfaisance inaugurait ses fonctions en rayant, de la liste des indigents secours, trente-trois familles suspectes de ne pas aimer suffisamment le doux régime combiste.

Des conseils municipaux ayant voté des secours aux enfants pauvres de la commune, sans distinction d'écoles, il se trouva des préfets pour annuler ces décisions, et déclarer que les enfants des écoles libres n'avaient droit qu'au froid et à la faim!... Ainsi furent réduits à néant les vœux bienfaisants des communes de Grenoble (Isère), de Manigod (Haute-Savoie), etc. Il fallait recourir au Conseil d'Etat pour remettre les choses dans l'ordre.

La persécution des catholiques par les députés jusqu'après leur mort. C'est ainsi qu'à Grailhet (Tarn) l'autorité décida que "la fourniture gratuite des cercueils pour les indigents serait réservée d'ici à la mort aux personnes qui réclameraient les obsèques civiles."

Arrêtons ici cette triste nomenclature. Voilà ce que le régime combiste, à la veille de la guerre, avait fait de la douce France!

Et il y a des gens qui ne pensent qu'à une chose: recommencer tout cela!... se replonger dans ce que M. Millerand

La perspective de la mort n'a rien de si amer que la mort du Christ n'adoucisait.

Saint Augustin.

CHARBONNERIE

ST-LAURENT LIMITÉE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT

Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.

Gros et Détail

LIVRAISON A DOMICILE

148a, rue Notre-Dame.

Téléphones: Bureau: 1508 Entrepôt: 437